finances News HEBDO

Du Jeudi 16 et Vendredi 17 avril 2020 - 8 DH - **N° 978**

PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Directeur de la publication : Fatima Ouriaghli

Marché financier

Le paradoxe des taux

P. 12

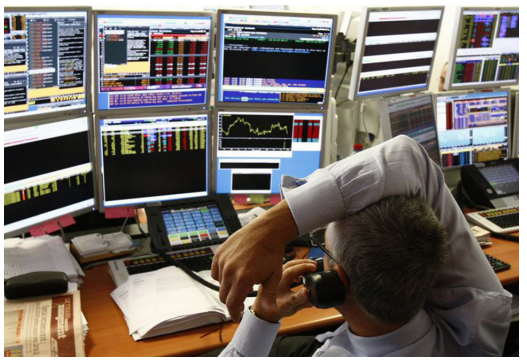

RÉSERVES EN DEVISES

L'Etat joue ses dernières cartouches

P. 14/15

POINT BOURSE HEBDO

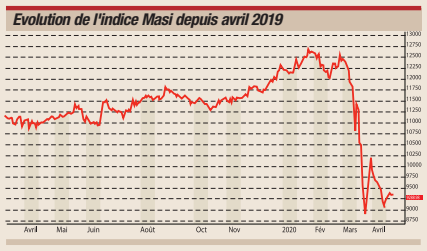

Les investisseurs restent prudents

L'hésitation et la prudence règnent dans un contexte encore incertain.

P. 8

Covid-19

«L'intérêt effectif des solutions de traçage reste à démontrer»

P. 30/31

Amal El Fallah Seghrouchni, Experte internationale en intelligence artificielle

Dépôt légal : 157/98 ISSN : 1114-047 - **Dossier de presse :** 24/98 - **Adresse :** 83, Bd El Massira El Khadra, Casablanca - **Tél. : (0522)** 98.41.64/66 - **Fax : (0522)** 98.40.22 - **Adresse web :** www.fnh.ma www.facebook.com/FNhebdo

#GhirBclick #B9aFDarek

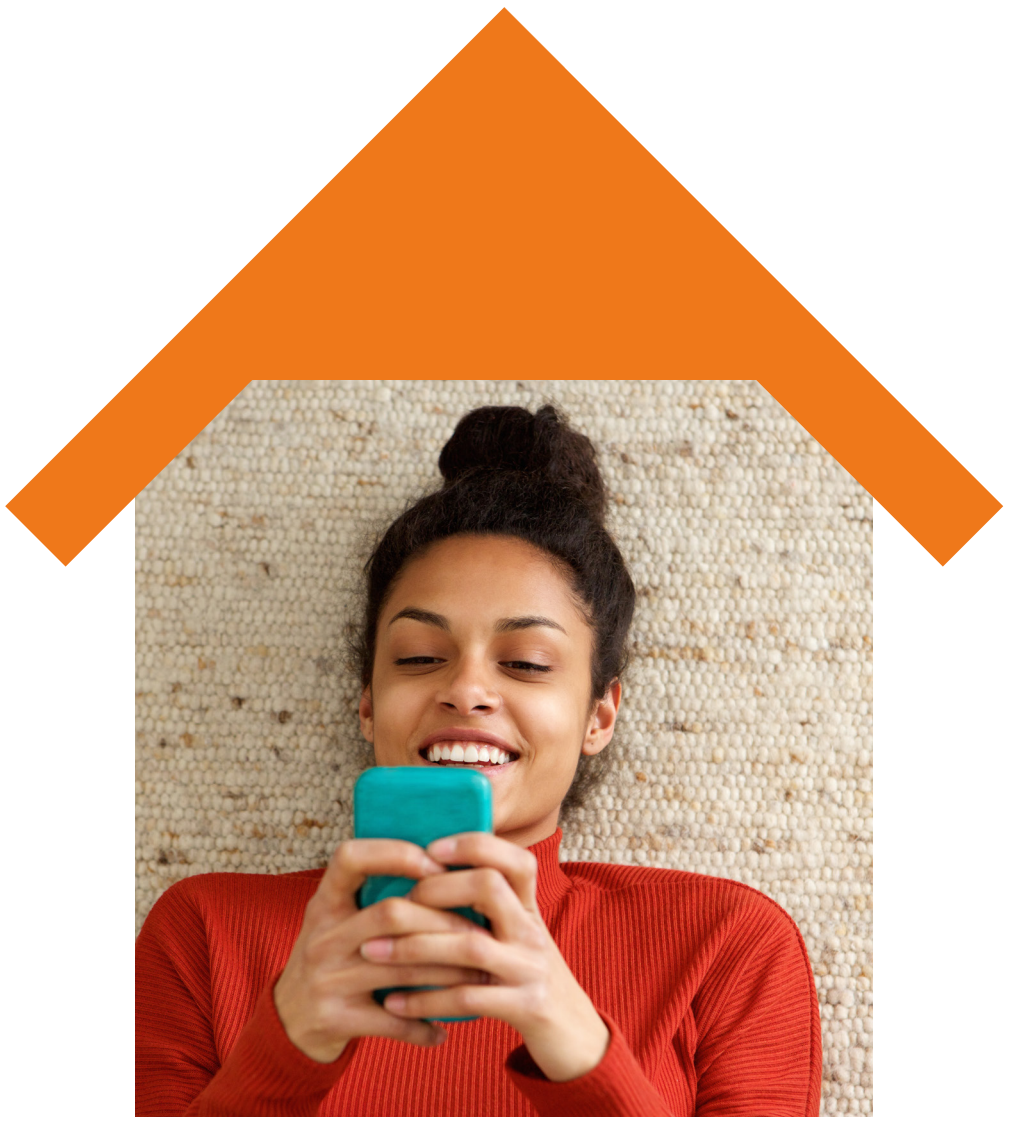

Tout Orange depuis chez moi

L’application Orange et moi

Dans ces circonstances particulières et pour votre sécurité, réalisez toutes vos opérations depuis chez vous et en un clic grâce à l’application **Orange et moi**.

Téléchargez l’application **Orange et moi** pour recharger votre ligne ou celle d’un proche en toute simplicité, payer vos factures et bénéficiez du cadeau du vendredi dans le confort de votre maison.

orange™

Vous rapprocher de l’essentiel

DISPONIBLE Google Play

Télécharger dans l’App Store

L’application Orange et moi est accessible aux clients Orange Maroc sur PlayStore (Android) et AppStore (Iphone).
L’application est à télécharger gratuitement (hors coût de connexion internet mobile selon l’offre souscrite). Plus d’informations sur www.orange.ma

EDITORIAL

Par **Fatima Ouriaghli**
f.ouriaghli@financenews.press.ma

CORONAVIRUS
CE MAROC IMAGINATIF

Un Maroc imaginatif, réactif, inventif, novateur : c'est ce qu'il nous a été donné de voir depuis que le coronavirus a contraint des millions de Marocains à rester cloîtrés entre quatre murs.

Cloîtrés certes, mais l'esprit en ébullition. En quelques semaines, le Royaume s'est réinventé dans tous les domaines : économique, social, culturel…

Oui, nous avons été capables de mettre en place, en si peu de temps, des mécanismes à même de pouvoir permettre à des centaines de milliers de salariés et des millions de personnes opérant dans l'informel d'avoir accès à l'aide de l'Etat.

Nous nous sommes mis au télétravail, confinement oblige…

Nous avons aussi basculé vers l'enseignement à distance, en permettant ainsi à des millions d'élèves de pouvoir poursuivre leur cursus scolaire.

Nous avons mis au point des drones pulvérisateurs pour initier des opérations de décontamination.

Nous avons fabriqué des respirateurs artificiels pour renforcer le matériel sanitaire destiné à la lutte contre le coronavirus…

Nous ne sommes pas dans la fiction, mais dans une réalité qui, il y a quelques semaines, aurait été pour tous improbable.

Oui, le Maroc a du talent. Des talents souvent mal valorisés, et très certainement ignorés, mais révélés au grand jour grâce à un malheureux événement : la crise sanitaire.

Oui, le Maroc a su apporter une réponse collective forte et immédiate à cette crise sanitaire et économique majeure.

Comme le disait si bien Oscar Wilde : «*L'expérience est le nom que l'on donne à ses erreurs*». De cette épreuve, le Royaume devra donc tirer deux principaux enseignements :

> **«Le Maroc a su apporter une réponse collective forte et immédiate à cette crise sanitaire et économique majeure».**

• Le premier sera de porter un autre regard sur les compétences de ce pays, afin de limiter la fuite des cerveaux.

• Le second est que le développement économique auquel nous aspirons devra désormais avoir pour socle un Maroc agile dans toutes ses composantes, pragmatique et moins procédurier.

Voilà donc de quoi inspirer ceux en charge d'élaborer le nouveau modèle de développement. ◆

www.facebook.com/FNhebdo

Actualité
4 Voyons voir : Déconfinement : Sacré casse-tête
5 Ça se passe au Maroc
6 Ça se passe en Afrique
7 Ça se passe en dans le monde

Bourse & Finances
8 Les investisseurs restent prudents
12 Le paradoxe des taux
13 Entretien avec Youssef Baghdadi : «Bank Assafa a accordé plus de 200 reports d'échéance de financement à ses clients»
14 Réserves en devises : L'Etat joue ses dernières cartouches
16 Boursenews

Economie
25 Mesures de soutien : Le satisfecit du CVE
26 Entretien avec Hammad Kassal : «Le gouvernement ne dit pas comment chiffrer les pertes du PIB»
28 Entreprises impactées par le Coronavirus : Les experts-comptables tentent de freiner l'hémorragie
29 Croissance : Chronique des récessions au Maroc
30 Entretien avec Amal El Fallah Seghrouchni : «L'intérêt effectif des solutions de traçage reste à démontrer»

Focus Agricole
32 Coronavirus : Menace sur la sécurité alimentaire

L'univers des TPME
33 Food on Demand : Plus de 4.000 repas livrés aux professionnels de santé

Tribune Libre
34 Solidarité et empathie pour vaincre le coronavirus : Le Wake up call de l'Afrique à la communauté internationale

Culture
36 Arts plastiques : Monia Abdelali, le banal mis à nu
37 Musiques : Un cas, cette playlist !

Développement durable
38 Forum régional africain du développement durable : Le coronavirus s'invite à la sixième session
39 Solutions d'assistance respiratoire : L'IRESEN s'associe à un consortium international

Société
40 Lutte contre le Covid-19 : Quel sort pour les migrants ?

finances News HEBD
PREMIER HEBDOMADAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

• **Directeur Général responsable de la Publication :** Fatima OURIAGHLI
• **Directeur des rédactions & Développement :** David William • **Rédacteur en chef :** Amine Elkadiri • **Journalistes :** Charaf Jaidani, Leïla Ouriaghli, Adil Hlimi, Momar Diao, Youssef Seddik, Badr Chaou, Chaimaa Abounaïm • **Révision :** M. Labdaouat • **Directeur technique & maquettiste :** Abdelillah Chamseddine • **Mise en page :** Zakaria Beladal
• **Assistantes de direction :** Amina Khchai • **Département commercial :** Samira Lakbiri, Salma Benmakhlouf, Rania Benchaib • **Administratif :** Fatiha Aït Allah, Nahla Sahlal
• **Édition :** JMA CONSEIL • **Impression :** Maroc Soir • **Distribution :** Sapress • Tirage entre 15.000 et 18.000 exemplaires • **Dépôt légal:** 157/98 • **ISSN :** 1114-047
• **Dossier de presse :** 24/98 • **N° Commission paritaire :** H.F/02-05

Déconfinement

Sacré casse-tête

Par D. **William**

Soutenir l'économie, ne pas la laisser couler. Aujourd'hui, c'est la principale préoccupation de ceux qui sont au pouvoir, partout dans le monde. Les gouvernements se sont affranchis des barrières posées par la fameuse orthodoxie financière pour maintenir leurs économies respectives à flots et sauver les emplois.

Le Maroc n'y a pas échappé. Il a cassé sa tirelire et n'a pas regardé à la dépense. Car ne rien faire aurait exposé le pays à un drame économique et social sans précédent, alors même que le chômage structurel était une préoccupation bien avant la crise. Impossible de laisser exploser un taux de chômage qui flirte avec les 10%.

Mais jusqu'à quand peut-on continuer à mettre l'économie sous perfusion ? L'Etat peut-il poursuivre sa politique de soutien en continuant à signer des chèques, alors qu'en face les recettes se tarissent à cause d'une activité économique en stand-by ?

Ce n'est pas tenable à long terme, évidemment. Alors, forcément, il va falloir faire tourner la machine économique. Il faut que la production reprenne. Il faut que les usines reprennent vie. Il faut sortir l'économie de ce coma dans lequel on l'a volontairement plongée.

Mais résoudre ce problème économique, c'est en soulever un autre d'ordre sanitaire, et beaucoup plus problématique: le déconfinement.

Comment déconfiner ? Doit-on le faire de façon progressive et de quelle manière ? Doit-on déconfiner d'abord les régions les moins touchées, les jeunes? Les personnes âgées et celles à risque doivent-elles rester confinées ?

En réalité, partout dans le monde, le déconfinement reste un véritable casse-tête… chinois, en ce qu'il combine l'impératif de faire redémarrer l'activité économique, tout en évitant que ne se déclenche une nouvelle vague de l'épidémie.

Le Maroc se penche aussi sur la question, pour adopter la meilleure formule de déconfinement possible.

Mais il faudra y aller vite, car plus on tarde, plus les dégâts seront profonds et plus la facture sera lourde.

Le haut-commissariat au Plan (HCP) estime d'ailleurs qu'au total, les effets du confinement au cours du mois d'avril 2020 devraient amputer la croissance du PIB de 3,8 points au deuxième trimestre 2020, soit l'équivalent d'une perte d'environ 10,9 milliards de DH.

Le tout maintenant est de savoir jusqu'à quand durera le confinement ? ◆

Offre spéciale d'abonnement à

48 Numéros (384 DH)
Finances News Hebdo

+

2 Numéros (80 DH)
Hors Série

AU PRIX de 380 DH

BULLETIN D'ABONNEMENT

oui, je souhaite m'abonner à cette offre spéciale pour 1 an

Mon abonnement comprend :

❑ 52 numéros Finances News hebdo & 2 numéros du série.

Voici mes coordonnées :

❑ M ❑ Mme ❑ Mlle

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Tél : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Mon règlement ci-joint par :

❑ Chèque bancaire ou virement bancaire à l'ordre de JMA Conseil :
Banque Populaire, Agence Abdelmoumen, Compte N° 21211 580 5678 0006-Casablanca - (Maroc)

ACTIVITÉ ROYALE

Covid-19 : Le Roi prône le lancement d'une initiative de chefs d'Etat africains

Le Roi Mohammed VI a eu, lundi 13 avril, des entretiens téléphoniques respectivement avec Alassane Dramane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, et Macky Sall, président de la République du Sénégal.

Ces entretiens ont porté sur l'évolution alarmante de la pandémie du Covid-19 dans le continent africain, selon un communiqué du cabinet royal.

Au cours de ces entretiens, le Roi Mohammed VI a proposé le lancement d'une initiative de chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie.

Il s'agit d'une initiative pragmatique et orientée vers l'action, permettant un partage d'expériences et de bonnes pratiques, pour faire face à l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie. ■

Marchés publics

L'Etat admet le cas de force majeure

Le ministère des Finances a pris plusieurs mesures en vue d'éviter aux entreprises titulaires de marchés publics de supporter des pénalités pour des retards d'exécution qui ne leur sont pas imputables.

Ainsi, l'impact de l'état d'urgence sanitaire et des mesures de confinement des personnes sur les délais d'exécution des marchés sera considéré comme étant indépendant de la volonté des entreprises titulaires de marchés publics, relevant de ce fait, des cas de force majeure. Les maîtres d'ouvrages relevant des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics sont donc invités à réserver une suite favorable aux demandes des entreprises invoquant la force majeure en raison des mesures d'état d'urgence sanitaire et de confinement prises par les pouvoirs publics, sans tenir compte du délai de 7 jours pour l'introduction des demandes de l'espèce. ■

Crise économique

Le gouvernement fait la chasse aux dépenses superflues

Le chef de gouvernement, Saad Eddine El Otmani, appelle à une gestion optimale des obligations des dépenses de l'Etat et des institutions publiques au cours de la période de l'état d'urgence sanitaire. Une circulaire de la primature souligne en effet la nécessité d'impliquer tous les secteurs ministériels et institutions publiques sous la tutelle de l'État, dans la rationalisation des dépenses et dans l'orientation des ressources disponibles vers les priorités imposées par la gestion de la crise liée à cette pandémie aux niveaux sanitaire, sécuritaire, social et économique pour la mise en œuvre des hautes directives royales. Il est impératif, note la circulaire, de réduire ou d'annuler les dépenses inutiles au cours de cette période, en particulier celles liées au transport, à la mobilité, à la gestion du parc automobile, à la location et à l'ameublement et l'aménagement des locaux et à l'organisation des conférences et colloques. ■

Fonds spécial Covid-19

Les fonctionnaires mettent la main à la poche

Le Chef de gouvernement Saad Eddine El Otmani a annoncé qu'il a été décidé que les fonctionnaires et les agents de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que les employés des établissements publics contribueront au profit du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à hauteur de trois jours de salaire étalés sur trois mois, soit le salaire d'une journée de travail prélevée des mois d'avril, mai et juin (retenu du salaire net après déduction de l'impôt sur le revenu et des prélèvements relatifs aux cotisations de retraite et de mutuelle). ■

Etat d'urgence sanitaire

Les mesures prises par le Maroc ont permis d'éviter près de 6.000 décès

La situation épidémiologique au Maroc est maîtrisée pour le moment, puisque le Royaume est toujours dans la 2ème étape de la propagation du coronavirus, grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics pour endiguer cette pandémie, a souligné, mardi à Rabat, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb. En réponse à une question centrale sur l'évolution de la pandémie du coronavirus, à la Chambre des conseillers, Ait Taleb a indiqué que les mesures prises, sur Hautes Instructions du Roi Mohammed VI, ont permis au Maroc d'éviter 6.000 décès, selon les études.

Le ministre se garde néanmoins de tout triomphalisme. Il a appelé à la vigilance car *«l'épidémie peut redoubler d'intensité»*, et recommandé le maintien de *«l'état d'urgence sanitaire jusqu'à ce que la situation épidémiologique devienne rassurante»*. ■

Pétrole : Le Nigeria s'engage à réduire sa production

Le Nigeria, premier producteur de pétrole en Afrique, s'est engagé à réduire sa production de 1,9 à 1,4 mbj, espérant un rebond de 15 dollars du prix du baril.

Saluant l'accord «*historique*» de l'OPEP visant à réduire la production de brut à hauteur de 10 millions de barils par jour, afin d'endiguer la chute des prix sur le marché du brut, le Nigeria a affirmé sa volonté de réduire sa production.

«*On s'attend à ce que cette intervention historique, une fois conclue, fasse rebondir les prix du pétrole brut d'au moins 15 dollars le baril à court terme*», a indiqué le ministre du Pétrole, Timipre Sylva, dans un communiqué, espérant que ce «*rebond potentiel des prix pourrait rapporter environ 2,8 milliards de dollars*» au pays.

Les principaux producteurs de pétrole se sont entendus, sur une réduction en mai et juin de la production mondiale à hauteur de 10 millions de barils par jour, afin d'endiguer la chute des prix sur le marché du brut. ■

Afrique du Sud
La pandémie du Coronavirus atteindra son pic en septembre prochain

La pandémie de Covid-19 devra atteindre son pic en septembre prochain en Afrique du Sud, selon des projections du gouvernement publiées récemment.

Le confinement national, décrété par le président Cyril Ramaphosa et prolongé de deux semaines supplémentaires jeudi, a permis à l'Afrique du Sud de repousser le pire scénario jusqu'à septembre prochain, a dit le Directeur général du ministère sud-africain de la Santé, Anban Pillay, dans une présentation devant la commission de la santé au parlement sud-africain.

Sans ce confinement, l'Afrique du Sud aurait pu connaître le pic de la pandémie le 18 août prochain, a ajouté le responsable.

La présentation, qui représente le compte-rendu le plus détaillé de la situation pandémique dans le pays depuis le premier cas d'infection en Afrique du Sud, estime qu'au pire scénario, Gauteng, la province la plus peuplée du pays et qui abrite les villes de Pretoria et Johannesburg, devra enregistrer plus de 1,5 million d'infections à la fin de l'hiver australe, qui devra commencer au mois de mai prochain. ■

Coronavirus : La BCP contribue au Fonds de solidarité de la Côte d'Ivoire

Atlantic Business International (ABI), filiale subsaharienne du Groupe marocain Banque Centrale Populaire (BCP), a alloué 200 millions de FCFA, soit près de 305 mille euros, au Fonds de solidarité Covid-19 de Côte d'Ivoire.

Cette contribution fait partie d'une enveloppe globale de 750 millions de FCFA (environ 1,2 million d'euros), consacrée à la lutte contre le Coronavirus dans les pays de présence du Groupe BCP en zone UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et en République de Guinée.

«*Fidèle à ses valeurs de citoyenneté et de proximité avec les pays où il est installé, le Groupe BCP œuvre ainsi aux côtés des pouvoirs publics pour faire face à cette crise sanitaire mondiale*», souligne la même source.

Un chèque de 200 millions de FCFA a été ainsi remis par le DG d'ABI, Habib Koné, au ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, en présence de son homologue du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba. ■

Un soutien de 405 millions d'euros du FMI au Sénégal

Le Fonds monétaire international (FMI) vient d'apporter un soutien financier de 405 millions d'euros au Sénégal dans le cadre de la lutte contre les effets de la pandémie de Covid-19.

Ce prêt de 266 milliards de FCFA (405 millions d'euros) a été approuvé par le conseil d'administration de l'institution.

«*Cet appui exceptionnel du FMI représente près de 27% du financement des 1.000 milliards de FCFA du Fonds Covid-19 mis en place par le Président de la République, M. Macky Sall*», précise le FMI dans un communiqué.

Le FMI, satisfait du cadre macroéconomique et de la maîtrise de la gestion des finances publiques au terme de l'année 2019 et des perspectives économiques favorables, accompagne le Programme de résilience économique et social (PRES) pour juguler l'impact défavorable de la pandémie de Covid-19 sur l'économie sénégalaise, poursuit la même source. ■

Le FMI débloque 147 millions de dollars pour le Gabon

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un décaissement de 147 millions de dollars au Gabon pour répondre aux besoins urgents de financement qui découlent de la pandémie de Covid-19.

«*L'aide du FMI contribuera grandement à satisfaire les besoins de financements extérieurs urgents et à préserver l'espace budgétaire nécessaire aux dépenses de santé liées au Covid-19*», a indiqué dans un communiqué l'institution financière internationale basée à Washington, relevant que la crise sanitaire et la chute simultanée des prix du pétrole devraient causer de «*grandes difficultés*» pour l'économie gabonaise.

Le FMI rappelle qu'outre les mesures immédiates d'endiguement, dont la fermeture des frontières et la mise en place du couvre-feu, les autorités de Libreville ont également pris des mesures importantes pour renforcer la riposte sanitaire et aider les entreprises et les ménages. ■

Le PIB du Royaume-Uni pourrait subir une chute historique de 13% en 2020

Le Royaume-Uni pourrait subir une chute historique de 13% de son produit intérieur brut (PIB) en 2020, dans le cas d'un confinement du pays de trois mois en raison du coronavirus, selon un scénario publié par l'OBR, chargé des prévisions économiques et budgétaires auprès du gouvernement.

Cette chute de l'activité *«serait bien plus élevée que les baisses annuelles observées à la fin de chaque guerre mondiale ou pendant la crise financière»* de 2008, prévient l'institut public.

Ses estimations se fondent sur un confinement qui durerait trois mois, suivi d'une autre période de trois mois au cours desquels les restrictions seraient peu à peu levées. Le pays est confiné depuis le 23 mars.

L'OBR entrevoit un choc particulièrement fort au deuxième trimestre, période qui couvrirait l'essentiel du confinement et donc du coup d'arrêt infligé à l'économie, avec un effondrement de 35% du PIB par rapport au trimestre précédent. ■

Le FMI va aider en urgence 25 pays face à la pandémie

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé qu'il allait alléger immédiatement le coût de la dette de 25 de ses Etats membres par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC), afin de permettre aux pays concernés de consacrer leurs ressources à la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Le conseil d'administration a approuvé une première liste de pays bénéficiaires qui recevront des aides couvrant pour une durée initiale de six mois le montant du service de leur dette au FMI, a précisé dans un communiqué la Directrice générale de l'organisation internationale, Kristalina Georgieva.

Parmi les pays concernés par les décisions prises lundi figurent l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, Haïti, Madagascar, le Mali, le Rwanda, le Togo et le Yémen. ■

L'or au plus haut depuis 7 ans, porté par l'affaiblissement du Dollar

L'or a évolué cette semaine au-dessus de 1.700 dollars l'once après avoir atteint un nouveau sommet en sept ans, stimulé par l'affaiblissement du Dollar et la prudence qui domine chez les investisseurs. Il a atteint 1.728,09 dollars, un niveau que l'on n'a plus observé depuis fin novembre 2012. Cette nouvelle hausse n'est pas liée à un retour rapide du risque, mais plutôt à l'énorme augmentation du bilan de la Réserve fédérale.

En adoptant une politique monétaire ultra-accommodante, la Banque centrale américaine (FED) a rendu le Dollar moins attractif et l'or étant libellé en billets verts, une baisse de ce dernier rend le métal jaune moins cher pour les investisseurs utilisant d'autres devises.

Par ailleurs, si la pandémie de coronavirus continue de sévir dans le monde, avec plus de 117.000 morts, certains des pays les plus touchés entrevoient une lueur d'espoir.

Cela aurait été de nature à peser sur l'or, traditionnelle valeur refuge, mais c'est surtout le Dollar qui a souffert, tandis que les investisseurs se sont rués sur le métal précieux en prévision de mouvements de prix potentiellement frénétiques dans les jours et les semaines à venir.

En effet, la saison des résultats s'apprête à démarrer aux Etats-Unis et selon le cabinet FactSet, on s'attend en moyenne à un recul de 10% des bénéfices des entreprises du S&P 500 au premier trimestre. ■

Vers une récession mondiale de 3% en 2020

«*Cette crise ne ressemble à aucune autre*». *En annonçant une récession mondiale de 3% cette année, le FMI a prévenu que cela pourrait être bien pire tout en reconnaissant la difficulté de faire des prévisions économiques tant l'incertitude est «considérable»*.

«*Le monde a radicalement changé en trois mois (...) Nous rencontrons une sombre réalité*», a résumé Gita Gopinath, l'économiste en chef du Fonds monétaire international dans le dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales.

«*Il est très probable que cette année, l'économie mondiale connaîtra sa pire récession depuis la grande dépression*» des années 30 et dépassera celle de la crise financière mondiale, a-t-elle également ajouté.

Dans un effort pour endiguer la pandémie, les gouvernements se sont résolus à confiner leur population, à fermer les commerces non essentiels, à réduire comme peau de chagrin le trafic aérien, paralysant des pans entiers de l'économie.

En conséquence, le commerce international s'est effondré : le Fonds prévoit ainsi une baisse de 11% du volume d'échange de biens et services en 2020.

Pour les pays avancés, la récession devrait atteindre 6,1%.

Aux Etats-Unis, où il y a peu de filet de sécurité sociale et où le système de santé est défaillant, la contraction du PIB devrait être de 5,9%.

Dans la zone Euro, le PIB va même dégringoler de 7,5% avec des populations en Italie, en Espagne et en France durement affectées par le coronavirus.

La Chine et l'Inde devraient tirer leur épingle du jeu avec une croissance respective de 1,2% et de 1,9%.

Le rebond de l'économie mondiale pourrait toutefois intervenir dès 2021, avec une croissance attendue de 5,8%. ■

Point Bourse Hebdo

Les investisseurs restent prudents

- Le Masi aligne une sixième semaine de baisse consécutive.
- L'hésitation et la prudence règnent dans un contexte encore incertain.

Par Y. **Seddik**

Assommés par une série de mauvaises nouvelles cette semaine (du 7 au 14 avril), dont les perspectives de croissance du HCP et du FMI (voir page 17), les investisseurs ont poursuivi leurs dégagements pendant les premières séances de la semaine. Le rebond marqué par la suite n'aura pas empêché le Masi d'abandonner 1,03% sur la semaine, ramenant ainsi sa performance annuelle à -23,64% (jusqu'à mardi 14 avril).
Le niveau de l'engagement a été moyen avec des flux atteignant les 604 MDH sur le marché principal.
Un point positif pour les actions semble être intégré par les investisseurs : le risque haussier sur les taux longs du Trésor, susceptible d'accélérer les sorties de flux des actions, n'est pas un sujet pour les semaines à venir. De quoi limiter, un tant soit peu, la pression sur les actions.
Mais cette maigre consolation pour les investisseurs en actions est loin de compenser les risques économiques induits par la crise.
Sur le plan sectoriel, seuls six compartiments des 24 représentés à la cote casablancaise ont terminé la semaine dans le vert, signant des performances allant de 0,02% pour celui des «Assurances» à 5,5% pour le compartiment «Électricité». A la baisse, l'indice sectoriel «Transport» a lâché 10,67%, ceux des «Loisirs et Hôtels» et «Services aux collectivités» ont accusé des pertes respectives de 7,61% et 6,49%.
Cette semaine, rares sont les grandes capitalisations qui ont résisté à la baisse. Maroc Telecom (+1,98%) et Marsa Maroc (+3,32%) sont les deux seules valeurs du top 10 des volumes à avoir progressé.
Marsa Maroc est particulièrement portée par des indicateurs sectoriels positifs qui devraient avoir de bonnes répercussions sur son chiffre d'affaires du premier trimestre.
Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de Taqa Morocco (+6,14%), Sodep-Marsa Maroc (+3,32%), Stroc Industrie (+3,86%), Snep (+4,11%) et Itissalat Al-Maghrib (+1,98%). En revanche, S2M (-12,03%), CTM (-11,14%), Managem (-8,53%), Risma (-7,80%) et Résidences Dar Saada (-6,21%) ont signé les plus fortes baisses.

Evolution de l'indice Masi depuis avril 2019

Source : DirectFN

Éléments graphiques

D'un point de vue technique, l'indice évolue toujours entre un support à 8.800 points et une résistance à 10.350 points. Les indicateurs techniques sont dans une configuration graphique de rebond technique depuis le 23 mars. A moyen-long terme, la tendance est baissière.

Nouvelle détente sur les taux courts

Sur les 5,52 Mds de DH de demande formulée par les investisseurs lors de la séance d'adjudication du 14 avril, la première en avril, le Trésor a retenu 2,5 Mds de DH.
Cette levée a concerné les taux courts. Il s'agit de bons d'une maturité de 12 et 52 semaines ainsi que de 2 ans, souscrits respectivement pour 300 MDH, 1,05 MMDH et 1,15 MMDH aux taux de 2,15%, 2,313% et 2,383%.
Les 3 maturités ont connu des baisses du TMP respectives de 5 pbs, 3,9 pbs et 3 pbs. ◆

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
VOS PLACEMENTS GRANDISSENT
DE JOUR EN JOUR

BMCI MONÉTAIRE PLUS
OPCVM monétaire assurant à court terme, liquidité quotidienne et sécurité
A BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNER

BMCI ASSET MANAGEMENT
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

COMMUNICATION FINANCIÈRE

SONAC
SOCIETE NORDAFRICAINE DE CREDIT

SONAC : Société Anonyme au capital 100.000.000,00 DH spécialisée dans le financement d'achats à crédit.

- Imposition :

• **L'IS :** La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de **37%**

• **TVA :** Les agios facturés par la société sont soumis à la **TVA** au taux de **10%** selon le régime de l'encaissement.

- Principes et Méthodes comptables :

• Les états de synthèse de la situation au **31/12/2019** ont été établis conformément aux dispositions du **PCEC.**

• Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés sur la durée de vie estimée des actifs concernés selon la méthode linéaire.

• La durée de vie estimée des immobilisations est la suivante :

- 10 ans pour les Agencements et Installation, Mobilier et Matériel de bureau, Matériel et outillages.

- 5 ans pour le Matériel de Transport.

5 ans pour les lociciels et matériels informatiques.

25 ans pour les constructions.

SITUATION AU 31/12/2019

BILAN ACTIF

en milliers de dirhams

ACTIF	2019	2018
Valeurs en caisse, banques centrales, Trésor public, service des chéques postaux	599	89
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 350	3 185
*A vue	9 350	3 185
*A terme		
Créances sur la clientèle	226 194	225 592
*Comptes à vue débiteurs		
*Crédits de trésorerie	196 631	191 345
*Autres crédits	29 563	34 247
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement		
*Bons du trésor et valeurs assimilées		
*Autres titres de créance		
*Titres de propriété		
Titre d'investissement		
*Bons du trésor et valeurs assimilées		
*Autres titres de créance		
Titres de participation, de filiales et emplois assimilés		
Autres actifs	5 213	3 966
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	24	211
Immobilisations corporelles	3 795	4 650
TOTAL DE L'ACTIF	245 175	237 693

BILAN PASSIF

en milliers de dirhams

PASSIF	2019	2018
Banques centrales, Trésor public, service des chéques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	0	2 975
*A vue	0	2 975
*A terme		
Dettes sur la clientèle	1 067	1 006
*Comptes à vue créditeurs		
*Comptes d'épargne		
*Dépôts à terme		
*Autres comptes créditeurs	1 067	1 006
Titres de créance émis		
*Titres de créance négociables		
*Emprunts obligataires		
*Autres titres émis		
Autres passifs	18 554	13 298
Provisions pour risques et charges		
Provisions réglementées		
Subventions,fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Primes liées au capital et réserves	10 150	9 587
Capital souscrit	100 000	100 000
-Moins capital non versé		
Report à nouveau(+/-)	107 265	99 580
Résultat de l'exercice(+/-)	8 139	11 247
TOTAL DU PASSIF	245 175	237 693

ETAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dirhams

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers de dirhams)	2019	2018
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	31 103	31 662
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	25	253
MARGE BRUTE SUR INTERETS	31 078	31 409
Dotations aux provisions et pertes sur créances,nettes des reprises	-9 730	-5 706
MARGE NETTE SUR INTERETS	21 348	25 703
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION		
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE		
Résultat des opérations sur les titres de transaction		
Résultat des opérations sur les titres de placement		
Résultat des opérations de change		
Résultat des opérations sur les produits dérivés		
MARGE SUR COMMISSIONS DE PRESTATIONS DE SERVICE		
RESULTAT SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
AUTRE PRODUITS COURANTS		
AUTRE CHARGES COURANTES		
PRODUIT GLOBAL D'EXPLOITATION	21 348	25 703
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 120	7 650
RESULTAT COURANT	13 228	18 053
RESULTAT NON COURANT	-101	-36
RESULTAT AVNAT IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 127	18 017
- Impôts sur les résultats	4 988	6 770
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 139	11 247

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

en milliers de dirhams

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (en milliers de dirhams) DU 01/01/2019 AU 31/12/2019	2018	2017
RESULTAT NET	8 139	11 247
+ Dotations aux amortissements et aux provisions sur actifs immobilisés	1 141	1 272
+Dotations aux provisions pour risques et charges[1]		
+ Pprovisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions[2]		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 280	12 519
- Distribution de bénéfices	3 000	3 000
AUTOFINANCEMENT	6 280	9 519

[1] Les provisions pour risques et charges à caractère durable comprennent:
* les provisions pour risques-pays,
*Les provisions pour risques généraux,
*les provisions pour pensions de retraite et obligations similaires,
*Les autres provisions pour risques et charges,

[2] Reprises de provisions ci-dessus ajoutées.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

en milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 103	31 662
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	31 103	31 662
Intérêts et produits assimilés des titres de créance		
Produits des autres titres		
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service		
Autres produits bancaires		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	25	253
Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédit		
Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle	25	253
Intérêts et charges assimilées des titres de créance émis		
Charges sur les immobilisations en crédit- bail et en location		
Autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	31 078	31 409

	2019	2018
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8 120	7 650
Charge de personnel	4 116	3 892
Impôts et taxes	156	172
Charge externes	2 707	2 309
Autres charges d'exploitation	0	5
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 141	1 272
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION		
RESULTAT COURANT AVANT PROVISIONS	22 958	23 759

	2019	2018
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECUPERABLES	11 225	60 306
Dotations aux provisions pour créances et engagements en souffrance	11 225	60 306
Pertes sur créances irrécupérables		
Dotations aux provisions sur titres de placement		
Autres dotations aux provisions		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 495	54 600
Reprises de provisions sur créances et engagements en souffrance	1 495	54 600
Récupérations sur créances amorties		
Reprises de provisions sur tutres de placement		
Autre reprises de provisions		
RESULTAT COURANT APRES PROVISIONS	13 228	18 053
PRODUITS NON COURANTS	47	
CHARGES NON COURANTES	148	36
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 127	18 017
- Impôts sur les résultats	4 988	6 770
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 139	11 247

HORS BILAN

en milliers de dirhams

HORS-BILAN DU: 01/01/2019 AU: 31/12/2019 (en milliers de dirhams)		
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de credit		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	N	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit		
Engagements de garnatie d'ordre de la clientèle	E	
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	A	
Engagements de financement reçus d'établissements de credit		
Engagements de financement reçus de la clientèle	N	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit		
Engagements de garantie reçus d'Etat et d'organismes de garantie divers	T	
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
TITRE A RECEVOIR		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
TITRES A LIVRER		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		

Ces états financiers ne sont pas encore soumis à l'assemblée générale pour l'approbation

COMPTES SOCIAUX TIMAR SA AU 31 DECEMBRE 2019

Le Conseil d'Administration de TIMAR s'est réuni en date du 15 avril 2020 sous la présidence de **M. Olivier PUECH** afin d'examiner l'activité et arrêter les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2019

Résultats sociaux

Le chiffre d'affaires progresse de 7% à 286 MDh, porté principalement par la croissance du volume des activités phares de la société à savoir le « Transport International » et le « Transit ».

Le résultat courant augmente fortement à 10.4 MDh, grâce à l'amélioration du résultat d'exploitation consécutif à l'augmentation du chiffre d'affaires et à la maitrise des principales charges d'exploitation en particulier les leasings, la masse salariale et les dépenses liées à la traction. Il est cependant impacté négativement par le résultat financier qui s'établit à -0,4 MDh en forte baisse comparée à 2018 suite à la non reconduction d'une reprise de provisions sur titres de participation.

Au final, le résultat net est stable, en raison de la détérioration importante du résultat exceptionnel de -5.8 MDh suite à la constatation d'ajustements et de pertes définitives sur des postes de l'actif circulant.

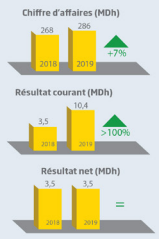

Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires augmente de 7% à 497 MDh grâce à la croissance du volume d'activité de la maison mère et des filiales étrangères. Les synergies commerciales mises en place au sein du Groupe et notamment par la cellule Afrique permettent ainsi de faire bénéficier l'ensemble des entités des opportunités d'affaires qui se présentent en Europe et sur le continent africain.

Le résultat courant augmente de 13% à 15.1 MDh porté par la croissance du chiffre d'affaires, la maîtrise des coûts du transport routier interne et affrété et la stabilisation des charges de personnel.
Le résultat net augmente légèrement à 7,9 MDh impacté par des charges non récurrentes et la contre-performance de certaines filiales telles que TIMAR Tunisie et CANET Levage.

Au final, le résultat net part du Groupe est en hausse de 9,3% grâce à la baisse de la quote part du Groupe dans le résultat déficitaire des entreprises mises en équivalence. En effet, le pourcentage d'intérêt dans Timar Tanger Méditerranée est passé de 100% en 2018 à 35% en 2019. A pourcentage d'intérêt identique, le résultat net part du Groupe aurait été en baisse de 7,8% à cause de la détérioration du résultat net de cette filiale.

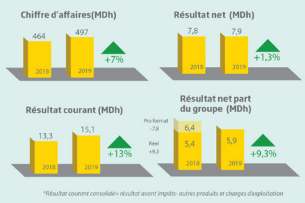

*Résultat courant consolidé= résultat avant impôts- autres produits et charges d'exploitation

Faits marquants de l'exercice

L'année 2019 a été marquée par :

- Les effets des restructurations et changements stratégiques dans les métiers à faible marge ont porté leurs fruits et entrainent une forte progression des performances opérationnelles.
- La prise de contrôle effective de notre filiale Timar Tanger Méditerranée par notre partenaire français Log'S.
- Les pertes de notre filiale levage lié au coût de la réorientation de son activité vers le marché de la Cote d'Ivoire et à l'atonie du marché marocain. Sa restructuration va se poursuivre en 2020.
- La très bonne tenue des activités sur la Côte d'Ivoire et le Mali tant en terme de volumes que de rentabilité.
- Le renforcement des équipes « ventes route » du Groupe avec l'arrivée de 2 nouveaux responsables au Maroc et en Tunisie.
- La signature d'un accord de représentation d'Agility au Maroc. Agility est un des plus grands intégrateurs logistiques au Monde.
- L'ajustement des comptes de TVA suite au changement de la réglementation qui nous a obligé à passer des pertes exceptionnelles importantes sur le Maroc.
- La clôture sans redressement du contrôle fiscal sur Timar International, principale filiale de Timar.

Perspectives 2020

Jusqu'à mi-mars l'activité du Groupe se poursuivait dans la lignée de l'année 2019 avec notamment la bonne dynamique sur les cœurs de métier, et la poursuite du redressement de l'activité logistique.
La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 va très probablement entrainer une réduction des échanges internationaux et impacter le Maroc avec ces clients.
A aujourd'hui, il n'est pas possible d'évaluer la durée et l'impact du COVID-19 mais il est clair que les perspectives 2020 doivent maintenant tenir compte de cet environnement récessif.
Le Groupe a pris les mesures nécessaires pour baisser ses charges, tout en permettant la continuité de ses opérations et l'accompagnement des clients lors de la reprise.

Dividendes

Compte tenu du contexte actuel, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas proposer de distribution de dividende à la prochaine Assemblée Générale.

CERTIFIÉ : MEMBRE DE :

le rapport financier annuel est consultable sur www.timar.ma/investisseurs

contact@timar.ma

TIMAR S.A (Siège) : Quartier Oukacha, immeuble 1, rue 1, 20580 - Casablanca, Maroc.

www.timar.ma

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices préc.		
	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**				
		* Ventes de marchandises				
		* Ventes de biens et services produits	286 024 914,00		286 024 914,00	267 765 618,08
		Chiffre d'affaires	286 024 914,00		286 024 914,00	267 765 618,08
E		* Variation de stocks de produits(+ ou -) (1)				
X		* Immob. produites par l'entreprise pour elle-même				
P		* Subventions d'exploitation				
L		* Autres produits d'exploitation				
O		* Reprises d'exploitation : transferts de charges	3 585 542,99		3 585 542,99	1 435 027,43
I		**Total I**	**289 610 456,99**		**289 610 456,99**	**269 200 645,51**
T	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
A		* Achats revendus (2) de marchandises				
T		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	151 950 910,08		151 950 910,08	133 685 381,55
I		* Autres charges externes	66 506 256,81	37 045,20	66 543 302,01	74 052 920,28
O		* Impôts et taxes	2 649 426,93	15 354,82	2 664 781,75	3 360 921,01
N		* Charges de personnel	50 471 705,00		50 471 705,00	49 792 195,14
		* Autres charges d'exploitation	1 461 720,24		1 461 720,24	235 120,85
		* Dotations d'exploitation	5 769 712,87		5 769 712,87	6 643 266,99
		Total II	**278 809 731,93**	**52 400,02**	**278 862 131,95**	**267 769 805,82**
	III	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**			**10 748 325,04**	**1 430 839,69**
	IV	**PRODUITS FINANCIERS**				
F		* Produits de titres de participation				
I		et autres titres immobilisés	1 581 964,88		1 581 964,88	
N		* Gains de change	3 870 172,37		3 870 172,37	2 478 149,86
A		* Intérêts et autres produits financiers	1 259 275,46		1 259 275,46	1 386 211,14
N		* Reprises financières ; transferts de charges	625 470,57		625 470,57	6 036 946,07
C		**Total IV**	**7 336 883,28**		**7 336 883,28**	**9 901 307,07**
I	V	**CHARGES FINANCIÈRES**				
E		* Charges d'intérêts	1 949 911,43		1 949 911,43	2 011 873,25
R		* Pertes de change	4 937 431,84		4 937 431,84	3 186 424,18
		* Autres charges financières				
		* Dotations financières	819 699,69		819 699,69	2 632 637,63
		Total V	**7 707 042,96**		**7 707 042,96**	**7 830 935,06**
	VI	RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			**-370 159,68**	**2 070 372,01**
	VII	**RÉSULTAT COURANT (III+VI)**			**10 378 165,36**	**3 501 211,70**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)

		NATURE	OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices préc.		
	VII	**RÉSULTAT COURANT (reports)**			**10 378 165,36**	**3 501 211,70**
	VIII	**PRODUITS NON COURANTS**				
N		* Produits des cessions d'immobilisations	2 596 476,33	0,00	2 596 476,33	1 637 489,33
O		* Subventions d'équilibre				
N		* Reprises sur subventions d'investissement				
		* Autres produits non courants	664 421,74	464 563,59	1 128 985,33	2 424 955,42
C		* Reprises non courantes ; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
O		**Total VIII**	**3 260 898,07**	**464 563,59**	**3 725 461,66**	**4 062 444,75**
U	IX	**CHARGES NON COURANTES**				
R		* Valeurs nettes d'amortissements des immob. cédées	1 771 521,62	0,00	1 771 521,62	842 268,65
A		* Subventions accordées				
N		* Autres charges non courantes	793 671,84	3 383 173,89	4 176 845,73	1 424 501,67
T		* Dotations non courantes aux amort. & aux provᵉ.	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	0,00
		Total IX	**4 365 193,46**	**3 383 173,89**	**7 748 367,35**	**2 266 770,32**
	X	**RÉSULTAT NON COURANT**			**-4 022 905,69**	**1 795 674,43**
	XI	**RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)**			**6 355 259,67**	**5 296 886,13**
	XII	**IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**	**2 786 248,00**	**24 052,00**	**2 810 300,00**	**1 769 169,00**
	XIII	**RÉSULTAT NET (XI-XII)**			**3 544 959,67**	**3 527 717,13**

XIV	**TOTAL DES PRODUITS** (I + IV + VIII)	300 672 801,93	283 164 397,33
XV	**TOTAL DES CHARGES** (II + V + IX + XII)	297 127 842,26	279 636 680,20
XVI	**RÉSULTATS NET** (total des produits - total des charges)	**3 544 959,67**	**3 527 717,13**

BILAN ACTIF

	ACTIF	EXERCICE N			N - 1
		BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	**4 032 889,47**	**2 762 147,07**	**1 270 742,40**	**357 096,33**
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 032 889,47	2 762 147,07	1 270 742,40	357 096,33
	* Primes de remboursement des obligations				
A	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)**	**8 547 322,17**	**5 760 813,90**	**2 786 508,27**	**3 076 128,96**
C	* Immobilisations en recherche et développement				
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 297 322,17	5 760 813,90	536 508,27	826 128,96
I	* Fonds commercial	2 250 000,00		2 250 000,00	2 250 000,00
F	* Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**34 040 597,99**	**16 067 686,93**	**17 972 911,06**	**3 799 664,21**
I	* Terrains	12 000 000,00		12 000 000,00	
M	* Constructions				
M	* Installations techniques, matériel & outillage	3 047 547,95	1 230 531,17	1 817 016,78	371 027,17
O	* Matériel de transport	2 863 573,54	2 266 455,37	597 118,17	289 405,33
B	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	15 696 526,50	12 531 200,39	3 165 326,11	3 139 231,71
I	* Autres immobilisations corporelles	39 500,00	39 500,00		
L	* Immobilisations corporelles en cours	393 450,00		393 450,00	0,00
I	**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)**	**82 054 391,69**	**33 307 838,06**	**48 746 553,63**	**51 601 261,48**
S	* Prêts immobilisés	401 487,00		401 487,00	0,00
E	* Autres créances financières	12 851 970,57		12 851 970,57	17 156 792,71
	* Titres de participation	68 800 934,12	33 307 838,06	35 493 096,06	34 444 468,77
	* Autres titres immobilisés				
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	**430 272,00**		**430 272,00**	**162 161,00**
	* Diminution des créances immobilisées	430 272,00		430 272,00	162 161,00
	* Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**129 105 473,32**	**57 898 485,96**	**71 206 987,36**	**58 996 311,98**
	STOCKS (F)				
A	* Marchandises				
C	* Matières et fournitures consommables				
T	* Produits en cours				
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels				
F	* Produits finis				
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**159 967 702,31**	**7 883 313,78**	**152 084 388,53**	**153 819 290,65**
C	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	707 173,96		707 173,96	1 082 686,93
I	* Clients et comptes rattachés	116 572 938,87	7 883 313,78	108 689 625,09	106 371 160,45
R	* Personnel	613 105,83		613 105,83	1 045 672,62
C	* Etat	10 114 636,47		10 114 636,47	14 565 897,56
U	* Comptes d'associés				275 575,00
L	* Autres débiteurs	30 082 644,26		30 082 644,26	28 936 182,63
A	* Comptes de régularisation - actif	1 877 202,92		1 877 202,92	1 542 115,46
N	**TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)**	**9 869 000,00**		**9 869 000,00**	**5 200 000,00**
T	**ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)**	**389 427,69**		**389 427,69**	**460 924,10**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**170 226 130,00**	**7 883 313,78**	**162 342 816,22**	**159 480 214,75**
T	**TRESORERIE - ACTIF**				
R	* Chèques et valeurs à encaisser				
E	* Banques, T.G. et C.C.P.	1 222 209,72		1 222 209,72	910 336,07
S	* Caisses, Régies d'avances et accréditifs	4 873 264,97		4 873 264,97	3 945 192,84
O	**TOTAL III**	**6 095 474,69**		**6 095 474,69**	**4 855 528,91**
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	**305 427 078,01**	**65 781 799,74**	**239 645 278,27**	**223 332 055,64**

BILAN PASSIF

	PASSIF	EXERCICE N	N - 1
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social ou personnel (1)	30 110 000,00	30 110 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	* Capital appelé, dont versé...		
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	40 826 300,00	40 826 300,00
F	* Écarts de réévaluation		
I	* Réserve légale	2 854 067,58	2 677 681,72
N	* Autres réserves	633 498,83	633 498,83
A	* Report à nouveau (2)	25 986 371,57	23 839 440,30
N	* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
C	* Résultats net de l'exercice (2)	3 544 959,67	3 527 717,13
E	**Total des capitaux propres (A)**	**103 955 197,65**	**101 614 637,98**
M	**CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)**		
E	* Subventions d'investissement		
N	* Provisions réglementées :		
T	(Provisions pour investissements : 2005 = 500.000)		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	**12 488 921,80**	
P	* Emprunts obligataires		
E	* Autres dettes de financement	12 488 921,80	
R			
M	**PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)**	**3 167 365,80**	**2 380 689,04**
A	* Provisions pour risques	430 272,00	162 161,00
N	* Provisions pour charges	2 737 093,80	2 218 528,04
E			
N	**ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)**	**973,00**	**45 610,00**
T	* Augmentation des créances immobilisées	973,00	45 610,00
	* Diminution des dettes de financement		
	Total I (A+B+C+D+E)	**119 612 458,25**	**104 040 937,02**
P	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)**	**87 281 585,27**	**84 934 985,23**
A	* Fournisseurs et comptes rattachés	57 568 131,14	57 051 006,02
S	* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 435 708,00	51 086,20
S	* Personnel	900 911,87	922 987,10
I	* Organismes sociaux	2 713 043,24	2 749 052,64
F	* État	12 239 742,35	12 074 736,76
	* Comptes d'associés		
C	* Autres créanciers	11 969 619,05	10 756 264,74
I	* Comptes de régularisations - passif	454 429,62	1 329 851,77
R			
C	**AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)**	**2 815 927,69**	**965 724,10**
U	**ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)**	**148 982,66**	**62 876,91**
L	**Total II (F+G+H)**	**90 246 495,62**	**85 963 586,24**
T	**TRÉSORERIE - PASSIF**		
R	* Crédits d'escompte	7 062 132,49	8 403 975,19
E	* Crédits de trésorerie		
S	* Banques (soldes créditeurs)	22 724 191,91	24 923 557,19
O	**Total III**	**29 786 324,40**	**33 327 532,38**
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	**239 645 278,27**	**223 332 055,64**

Finances News Hebdo du Jeudi 16 et Vendredi 17 Avril 2020

TIMAR Afrique
la référence en logistique

ISO®

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN ACTIF

Actif en MAD	31.12.2019	31.12.2018
Goodwill	11 990 327	11 990 327
Immobilisations incorporelles	7 767 740	8 210 458
Immobilisations corporelles	127 270 615	103 284 985
Participation dans les entreprises associées	-728 147	-6 362 408
Autres actifs financiers	4 605 681	5 586 977
Dont Prêts et créances non courants	4 605 681	5 586 977
Dont Titres disponibles à la vente		
Impôts différés actifs	396 045	137 399
Actifs non-courants	**151 302 260**	**122 847 738**
Stocks et en-cours	20 403	243 357
Créances clients	186 902 861	188 536 205
Autres débiteurs courants	25 323 471	28 161 025
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32 799 274	26 833 511
Actifs courants	**245 046 009**	**243 774 098**
TOTAL ACTIF	**396 348 269**	**366 621 836**

BILAN PASSIF

Passif en MAD	31.12.2019	31.12.2018
Capital	30 110 000	30 110 000
Primes d'émission et de fusion	40 826 300	40 826 300
Réserves	48 980 957	36 975 836
Ecarts de conversion	-2 931 880	-2 747 724
Résultats net part du groupe	5 905 899	5 338 880
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	**122 891 276**	**110 503 292**
Intérêts minoritaires	5 865 676	6 604 859
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	**128 756 952**	**117 108 151**
Provisions non courantes	3 867 366	4 530 042
Avantage du personnel	118 199	63 482
Dettes financières non courantes	55 601 753	38 472 156
Dont Dettes envers les établissements de crédit	18 539 626	7 094 332
Dont Dettes liées aux contrats de location financement	26 065 826	30 639 001
Dont Autres dettes	10 996 301	738 823
Impôts différés passifs	13 215 327	13 644 761
Autres créditeurs non courants	-804	-804
Passifs non courants	**72 801 842**	**56 709 637**
Provisions courantes	626 500	504 800
Dettes financières courantes	54 644 654	49 363 911
Dont Dettes envers les établissements de crédit	39 177 325	37 136 803
Dont Dettes liées aux contrats de location financement	8 030 988	12 227 108
Dont Autres dettes	7 436 341	0
Dettes fournisseurs courantes	100 697 625	101 288 980
Autres créditeurs courants	38 820 695	41 646 356
Passifs courants	**194 789 474**	**192 804 048**
TOTAL PASSIF	**396 348 269**	**366 621 836**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

MAD	31.12.2019	31.12.2018
Chiffre d'affaires	496 723 327	464 898 046
Autres produits de l'activité	-43 526	-207 157
Produits des activités ordinaires	**496 679 801**	**464 690 889**
Achats	-305 381 995	-270 211 008
Autres charges externes	-61 752 063	-77 855 047
Frais de personnel	-76 569 868	-76 354 152
Impôts et taxes	-3 536 842	-3 950 360
Amortissements et provisions d'exploitation	-27 449 849	-13 101 159
Autres produits et charges d'exploitation	-577 065	-3 979 674
Charges d'exploitation courantes	**-475 267 682**	**-445 451 399**
Résultat d'exploitation courant	**21 412 118**	**19 239 488**
Cessions d'actifs	633 689	1 140 275
Cessions de filiales et participations	-12 300	0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-2 968 733	-1 549 210
Autres produits et charges d'exploitation	**-2 347 344**	**-408 934**
Résultat des activités opérationnelles	**19 064 774**	**18 830 554**
Coût de l'endettement financier net	-6 057 827	-5 642 735
Autres produits financiers	5 553 375	2 932 693
Autres charges financières	-5 781 958	-3 171 990
Résultat financier	**-6 286 410**	**-5 882 032**
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	**12 778 364**	**12 948 522**
Impôts sur les bénéfices	-5 582 221	-3 640 305
Impôts différés	687 807	-1 482 904
Résultat net des entreprises intégrées	**7 883 951**	**7 825 314**
Part dans les résultats des sociétés en équivalence	-1 044 889	-1 655 324
Résultat de l'ensemble consolidé	**6 839 061**	**6 169 990**
Intérêts minoritaires	-933 162	-831 109
Résultat net - Part du groupe	**5 905 899**	**5 338 880**

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Filiales	Pays	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TIMAR SA (maison mère)	Maroc	100,00%	100,00%	-----
TIMAR INTERNATIONAL	France	100,00%	91,08%	Intégration globale
TIMAR TANGER MEDITERRANEE	Maroc	35,00%	35,00%	Mise en équivalence
CANET LEVAGE	Maroc	66,00%	64,00%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE	Tunisie	100,00%	80,00%	Intégration globale
TIMAR MALI	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale
TIMAR CÔTE D'IVOIRE	Côte d'ivoire	75,00%	75,00%	Intégration globale
TIMAR AO	Sénégal	70,00%	70,00%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES MADRID	Espagne	55,00%	49,28%	Intégration globale
MAGHREB TRANSPORT SERVICES IRUN	Espagne	71,42%	71,42%	Intégration globale
GRUPOLIS TRANSITARIOS	Portugal	69,35%	69,35%	Intégration globale
TIMAR MAURITANIE	Mauritanie	83,34%	83,34%	Intégration globale
TIMAR TUNISIE ON SHORE	Tunisie	50,00%	40,00%	Intégration globale
TIMAR MALI TRANSIT	Mali	100,00%	100,00%	Intégration globale

Marché financier

Le paradoxe des taux

◆ **Malgré les anticipations de déficit budgétaire, un consensus vers une poursuite de la baisse des taux s'installe.**

Par A. **Hlimi**

La courbe des taux devrait s'orienter à la baisse, pour la deuxième année consécutive.

La recherche de CDG Capital vient de publier une étude de 24 pages sur les perspectives des taux en 2020 dans un contexte marqué par la pandémie du Covid-19 et la sécheresse.

Signée par l'économiste de la banque, Ahmed Zhani, cette note de recherche revient sur la conjoncture particulièrement difficile que nous traversons, marquée d'une part, par la pandémie Covid-19 et son impact considérable sur l'économie mondiale, avec un manque de visibilité sur l'horizon de reprise de l'activité dans l'ensemble des pays affectés, et d'autre part, par la succession de deux années de sécheresse au niveau national.

Sans surprise, il est attendu une dégradation des équilibres macroéconomiques en 2020 malgré les efforts des acteurs du public et du privé pour soutenir l'activité.

Par ailleurs, cette crise exceptionnelle devrait générer des effets de «*second tour*», particulièrement pour la stabilité du système financier et monétaire national.

«*Les séquelles du blocage de l'appareil productif auront certainement des effets sur la qualité du portefeuille des crédits des banques, qui devraient assister à une hausse des créances en souffrance*», prévient l'auteur de la note.

Parallèlement, «*la dépréciation de la valeur des actifs, notamment financiers et immobiliers, devrait accentuer le déséquilibre des caisses de retraite et déstabiliser l'équilibre ressources/engagements des compagnies d'assurances, particulièrement pour la branche Vie*».

Inflation monétaire

Pour ce qui est de la sphère monétaire, l'accentuation du déficit de liquidité, sous l'effet de la hausse tendancielle de la monnaie fiduciaire et le recul des réserves de change d'un côté et, l'engagement de Bank Al-Maghrib dans une politique expansionniste de l'autre, «*pourraient alimenter une inflation d'ordre monétaire*».

La baisse des taux de rendement devrait rendre la masse monétaire en circulation plus fluide «*avec une hausse des dépôts à vue au détriment des placements à terme*».

«La courbe des taux devrait s'orienter à la baisse»

La recherche de CDG Capital se base sur un ensemble d'hypothèses pour se projeter dans l'évolution des taux en 2020 : baisse du pouvoir d'achat des ménages, baisse prévue des recettes du Trésor face à des dépenses courantes à caractère exécutif, mais également engouement des opérateurs sur les titres BDT, considérés comme valeurs refuges en cette période d'instabilité, et ce après le contrôle de la propagation de la pandémie par les autorités.

De plus, «*une ou plusieurs baisses supplémentaires du taux directeur par Bank Al-Maghrib en vue de soutenir l'économie nationale en cette période de crise*», sont à prévoir.

En cas de réalisation des différentes hypothèses, «*la courbe des taux devrait s'orienter à la baisse pour la deuxième année consécutive sur l'ensemble des segments avec une cadence déterminée d'une part, par l'équilibre offre/demande sur le marché et, d'autre part, par les décisions de la Banque centrale concernant le taux directeur*», conclut la note. ◆

> **«La dépréciation de la valeur des actifs, notamment financiers et immobiliers, devrait accentuer le déséquilibre des caisses de retraite».**

EN BREF

GESTION D'ACTIFS

CDG Capital primée par Thomson Reuters

CDG Capital, la banque de financement et d'investissement du groupe CDG, a récemment été primée par le prestigieux prix de Thomson Reuters* LipperAward «*Overall MENA Markets Domestic Funds*» récompensant la meilleure gestion de la zone MENA au titre de l'édition 2020, et cela pour la deuxième année consécutive.

«*Ce prix vient confirmer une nouvelle fois l'expertise des équipes de gestion d'actifs, la solidité des processus de prise de décision, et la rigueur de la gestion des risques à CDG Capital*», indique-t-on dans un communiqué.

Aussi, la gestion obligataire et diversifié a été primée à travers les 2 fonds «CDG Rendement» et «CDG Multigestion» élus meilleurs fonds dans leurs catégories respectives sur une période de 10 ans.

Cette distinction vient confirmer les efforts continus et la volonté de CDG Capital, en tant que leader de la gestion d'actifs au Maroc, à délivrer à ses clients une performance responsable et régulière.

Les prix Thomson Reuters Lipper récompensent les fonds et les sociétés de gestion de fonds qui se sont distingués en matière de performances ajustées aux risques, relativement à leurs pairs du secteur. ◆

«Bank Assafa a accordé plus de 200 reports d'échéance de financement à ses clients»

◆ La banque participative sort d'un exercice 2019 profitable avec des indicateurs de performance bien orientés.

◆ En 2020 et en réponse à la pandémie du Covid-19, elle a mis en place une série de mesures, tant pour les clients que pour les collaborateurs.

◆ Tour d'horizon avec Youssef Baghdadi, président du Directoire de Bank Assafa.

Propos recueillis par Y. **Seddik**

Finances News Hebdo : **Aujourd'hui, les banques sont en ordre de bataille pour maintenir leurs activités dans ce contexte inédit. Quelles sont les dispositions prises par Bank Assafa dans ce sens ?**

Youssef Baghdadi : Vous savez, dans ces circonstances, la banque ne doit pas s'arrêter. Depuis l'apparition du coronavirus, Bank Assafa a mis en place une cellule de veille appelée PCA, (plan de continuité de l'activité) pour que nos agences puissent servir la clientèle dans les meilleures conditions.

Nous avons également pu tirer profit de ce mal, en testant notre plan de continuité d'activité. Aujourd'hui, nous avons la certitude que la banque peut fonctionner le plus normalement possible dans les conditions les plus difficiles, à l'image du problème sanitaire qui touche actuellement notre pays.

Parallèlement au niveau des agences, nous avons pris une série de mesures. Premièrement, nous avons décidé de splitter les équipes (habituellement de 4 personnes) en deux. Ainsi, dans chaque agence il y a une présence de deux collaborateurs avec une rotation permanente. Pendant cette rotation, nous avons mis en place une panoplie de mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires pour éviter toute complication et donc contamination de l'un de nos collaborateurs.

L'autre mesure a trait à un programme de décontamination, mis en place au niveau de toutes les agences et du siège de la banque. Ce programme est obligatoire et est maintenu de façon régulière.

F.N.H. : **Qu'en est-il des clients particuliers et entreprises. Avez-vous entrepris des mesures exceptionnelles pour les accompagner ? Que leur proposez-vous ?**

Y. B. : Pour notre clientèle, entreprises et particuliers, nous avons l'obligation de trouver une solution à l'amiable quand ces derniers n'arrivent pas à honorer leurs échéances. Et particulièrement pendant ces temps difficiles de la crise sanitaire. Aussi, suite à l'appel de la Banque centrale qui a demandé à toutes les banques d'accorder un report de trois mois, renouvelable pour six mois, Bank Assafa s'est également inscrite dans cette logique. Ainsi, elle accorde aux particuliers et aux entreprises un report quand ces derniers n'arrivent pas à régler leurs échéances.

F.N.H. : **Comment cela se passe-t-il ?**

Y. B. : Pour minimiser les risques et éviter le déplacement de nos clients aux agences, nous avons mis en place dans notre site Internet, un formulaire que le client doit remplir et envoyer à une cellule dédiée.

Cette dernière a comme mission d'étudier, en temps réel, toutes les demandes et d'apporter une réponse sous 24h. À date d'aujourd'hui, nous avons accordé plus de 200 reports à notre clientèle, que ce soit pour les particuliers ou pour les entreprises.

F.N.H. : **Vous sortez d'un exercice 2019 profitable. Quels sont les principaux faits marquants à retenir ?**

Y. B. : Avant de parler de l'année 2019, je dois rappeler qu'en 2018, nous avons placé Bank Assafa en tant que leader dans le marché des banques participatives.

Concernant 2019, l'année a été marquée par la consolidation de notre leadership. En parallèle, nous avons piloté la banque par des ratios de performance, à savoir la rentabilité, le coût du risque et les coûts de gestion.

« Pour l'année 2019, nous avons pu assurer une meilleure rentabilité de notre portefeuille. »

Pour l'année 2019, nous avons pu assurer une meilleure rentabilité de notre portefeuille, comme vous pouvez le voir au niveau des résultats annuels. Nous avons un coût du risque quasi nul. Nos charges d'exploitation augmentent de façon très maîtrisée. Et cela nous permet de consolider le leadership dans notre marché.

Si nous devons parler d'un fait marquant en 2019, c'est le «Big Bang» informatique que Bank Assafa a opéré au mois de novembre, dans lequel tout le système d'information (SI) a été revu et changé pour muter vers un SI «Global Banking» spécifique aux banques participatives.

Actuellement, Bank Assafa est dans la construction de ce système d'information. Sur l'année 2020-2021, nous aurons parachevé l'ensemble de ces changements opérationnels.

F.N.H. : **Quid du démarrage de 2020 ?**

Y. B. : Il faut dire que pour l'année 2020, nous avons un invité-surprise qui est le Covid-19. Il a chamboulé les plans d'action que nous avons déjà entamés depuis janvier de cette année.

Maintenant, ce plan d'action sera décalé dans le temps. Après le confinement, une dynamique de reprise d'activité de la banque est prévue. Dans ce sens, nous allons de nouveau accompagner nos clients dans l'acquisition des biens que ce soit immobiliers ou mobiliers, voitures, équipements ou autres.

Nous participerons à la reprise de la dynamique économique de notre pays, pour qu'on puisse terminer l'année 2020 dans de bonnes conditions. ◆

Réserves en devises

L'Etat joue ses dernières cartouches

◆ En quelques jours, le Maroc a pris deux décisions fortes : l'utilisation de la ligne de précaution et de liquidité et le déplafonnement de l'endettement extérieur.
◆ Les autorités font tout pour préserver des réserves en devises sous très haute pression actuellement.
◆ Mais la fin justifie-t-elle les moyens ?

Par D. **Willam**

L'encours des réserves internationales nettes du Maroc se situe au 3 avril à 255 milliards de DH, hors LPL.

Le coronavirus a mis à genoux l'économie mondiale. Partout, les gouvernements ont fait une entorse à la rigueur budgétaire dans une tentative de sauver leurs économies. Le Maroc, comme tous les autres pays touchés par la pandémie, s'est plié à cet exercice, utilisant tous les mécanismes à sa disposition pour soutenir une activité économique fortement chahutée.

C'est dans ce cadre d'ailleurs que le Royaume a fait le choix, le 7 avril courant, de tirer un montant de 3 milliards de dollars sur la ligne de précaution et de liquidité (LPL), remboursable sur une période de 5 ans, avec une période de grâce de 3 ans.

Malgré les assurances données par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâboun, sur l'impact de l'endettement du Maroc (www.boursenews.ma), cette opération laisse perplexes certains observateurs. Etait-elle hâtive ? C'est ce que pense l'économiste Driss Effina, qui juge cette décision du gouvernement marocain *«prématurée, ce qui va lui engendrer des coûts additionnels dans ce contexte difficile»*.

Il avance comme arguments le fait que l'encours des réserves internationales nettes du Maroc se situe au 3 avril à 255 milliards de DH, hors LPL, «*dans un contexte caractérisé par une réduction de la demande, avec comme conséquence moins d'importations et d'exportations*». A cela, s'ajoutent une conjoncture internationale marquée par une baisse des prix du pétrole (31 USD le baril), entraînant moins de pression sur la facture des importations énergétiques, mais également le fonctionnement au ralenti de plusieurs activités industrielles. Ces dernières ont ainsi besoin

La hantise des autorités marocaines est de renflouer le stock de devises, dans un contexte où les réserves ont pris un sacré coup.

Les réserves en danger

Les réserves du pays sont sous haute tension. Actuellement, la hantise des autorités marocaines est de renflouer le stock de devises, dans un contexte où les réserves ont pris un sacré coup. «Tous les canaux qui alimentent nos réserves sont en train de s'épuiser (exportations, tourisme, IDE, MRE)», constate Akesbi, notant que «nous avons besoin d'endettement extérieur parce que nous avons un besoin urgent de devises». C'est pourquoi le Maroc a utilisé la LPL, dont le produit du tirage va être affecté à Bank Al-Maghrib, et a décidé de déplafonner l'endettement extérieur.

«Ce n'est pas un choix, mais plutôt une nécessité face aux contraintes auxquelles nous faisons face», précise-t-il, et ce eu égard notamment à l'élargissement de la bande de fluctuation du Dirham, dans le cadre de la seconde phase de la réforme du régime des changes, et à la crise économique provoquée par le coronavirus. «Les réserves en devises sont réellement en danger», renchérit-il. Or, pour pouvoir défendre valablement la parité du Dirham, d'une part, et importer des produits de première nécessité, d'autre part, il faut de la devise. «Il faut en avoir suffisamment, sinon c'est la catastrophe», alerte Akesbi.

de moins de produits semi-finis, ce qui va aussi soulager considérablement les importations.

Sauf que, parallèlement, certains indicateurs vont être rudement impactés, comme notamment les principaux pourvoyeurs de devises pour le Royaume, à savoir le tourisme, les investissements directs étrangers et les transferts des Marocains résidant à l'étranger.

D'ailleurs, l'étude que vient de publier CDG Capital estime que «*sur la base d'une hypothèse de recul de 50% du solde voyage, de 30% des transferts des MRE, ainsi qu'une baisse similaire à celle de 2019 des IDE, soit -42 %, le flux net global émanant de ces trois sources devrait reculer de 54,5 milliards de DH à 87,3 Mds de DH estimés pour l'année 2020*».

Pour autant, même si Effina reconnaît que les recettes touristiques et les transferts des MRE vont diminuer, il estime néanmoins que «*la pression sur le solde courant, en tenant compte des éléments précédemment cités, va être moins importante que nous pouvons le croire*».

Raison pour laquelle il soutient que «*la décision de recourir à la LPL a été prématurée*», précisant que «ce qui s'impose aujourd'hui, c'est de bien gérer les importations en fixant une liste noire de produits et services à ne pas importer pour protéger les réserves en devises du pays».

Pour sa part, l'économiste Najib Akesbi est d'un tout autre avis. Il estime, d'emblée, que l'utilisation de la LPL était «*la moindre des choses*», d'autant que le Maroc y a souscrit depuis presque 8 ans. Rappelons, en effet, que le Royaume a signé 4 lignes de précaution et de liquidité avec le FMI. Le premier accord LPL en faveur du Royaume, d'un montant de 4,1 milliards de DTS (environ 6,2 milliards de dollars au moment où il a été approuvé), a été approuvé le 3 août 2012.

Le deuxième, d'un montant de 3,2 milliards de DTS (environ 5 milliards de dollars au moment où il a été approuvé), a été approuvé le 28 juillet 2014. Le troisième, d'un montant de 2,5 milliards de DTS (environ 3,5 milliards de dollars au moment où il a été approuvé), le 22 juillet 2016, tandis que le 4ème a été approuvé le 17 décembre 2018, pour un montant de 2,1 milliards de DTS (environ 2,97 milliards de dollars).

Et depuis tout ce temps, «*le Maroc a payé pour cette LPL sans l'utiliser*», martèle Akesbi, *qui estime qu'«elle a coûté jusqu'en 2018 au moins 750 millions de dollars*».

Aujourd'hui, le Royaume a certes fait un tirage sur la LPL, «*mais à quel coût et à quelles conditions*» ?, s'interroge-t-il. «*Si ce que nous payons depuis 8 ans est une assurance contre les chocs extrêmes, maintenant que nous l'utilisons, le crédit doit être gratuit*», ajoute-t-il.

«S*i le Maroc paye au taux du marché, ce serait scandaleux parce que cela voudrait dire que pendant 8 ans, nous avons dépensé pour rien; si c'est moins que le marché, c'est donc une formule trompeuse et l'on peut comprendre que les responsables restent muets sur le sujet*», analyse Akesbi.

Et même si l'argentier du Royaume assure que le produit du tirage sur la LPL ne doit pas être considéré comme une dette du Trésor, Akesbi pense, lui, que «*cela reste une dette, le FMI ne faisant pas de dons*».

«*C'est un endettement pas comme les autres puisque nous en payons le coût depuis 8 ans, et qui va s'ajouter à la dette du Maroc*», conclut-il. ◆

Communiqué de presse

Résultats Annuels 2019

ONCF

La publication des éléments du rapport financier annuel, se fera après la tenue du Conseil d'Administration conformément à la circulaire 03-19 de l'AMMC publié le 07 Juin 2019.

Faits marquants de l'exercice 2019.

Sous le signe de l'excellence opérationnelle, l'année 2019 a été riches et intenses en activités et événements. Sans être exhaustif, il s'agit notamment de ce qui suit :

- La mise en exploitation des projets structurants achevé fin 2018, notamment le train à grande vitesse 'Al Boraq' entre Tanger et Casablanca, le doublet complet entre Casablanca et Marrakech, l'augmentation de la capacité et de la robustesse de la ligne Kenitra – Casablanca, ainsi que les gares 'nouvelles génération'.
- La signature de conventions stratégiques : Protocole d'Accord Etat-ONCF pour 2019-2025, accord de partenariat industriel entre l'ONCF et l'OCP pour la même période et conclusion d'un partenariat ONCF-OCP-Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social visant la création d'un Pôle Hôtelier National au Maroc.
- La célébration du premier anniversaire d'Al Boraq, nouvelle icône du transport ferroviaire national, qui a enregistré des performances remarquables : plus de 3 millions de voyageurs, une régularité de 96,4% et un taux de satisfaction de 96%...
- La généralisation de la nouvelle offre Al Atlas sur l'ensemble des lignes conventionnelles et la diversification de produits voyageurs marquée par le tarif ''Yalla'' permettant aux clients de voyager vers plusieurs destinations à 49 DH seulement.
- L'embranchement de l'usine de voitures PSA au réseau ferré et sa mise en exploitation dans le cadre de l'accompagnement de la stratégie nationale d'accélération industrielle
- La réception de la 1ère locomotive qui s'inscrit dans le cadre de l'acquisition de 30 locomotives électriques « nouvelle génération ».
- Le décernement, le 12 Septembre 2019 au siège de l'UNESCO à Paris, du Prix Versailles Mention "extérieur" à la nouvelle gare de Kenitra.
- L'organisation, à l'occasion du 1er anniversaire d'Al Boraq, de la 2ème édition du Colloque de la grande vitesse ferroviaire, sous Le Haut Patronage de Sa Majesté, Que Dieu L'Assiste sous le thème « Al Boraq, vecteur de mutations multi-facettes ! »?

Chiffres et Indicateurs clés.

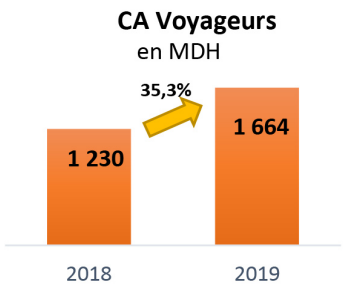

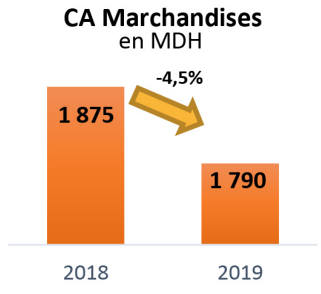

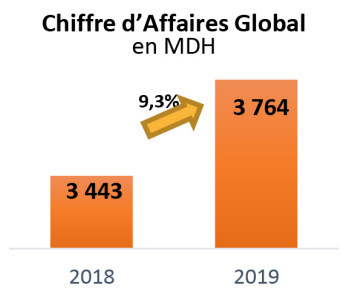

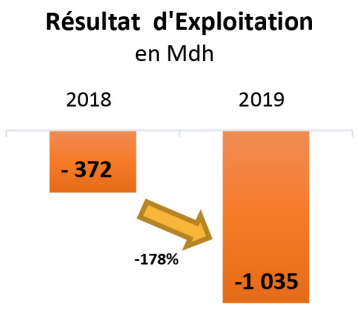

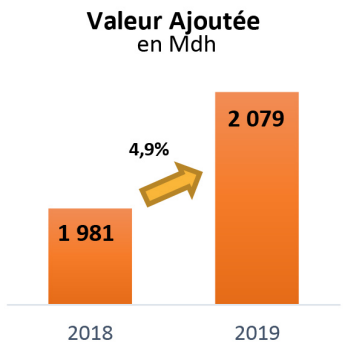

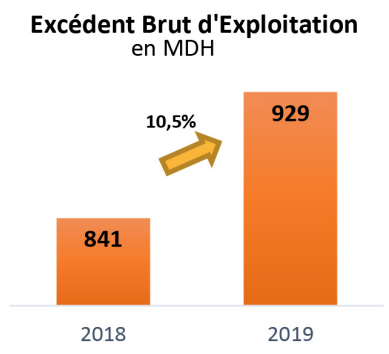

- Le Résultat d'Exploitation de – 1,03 Milliards de Dirhams est positif sans l'impact des dotations aux amortissements liées à la mise en exploitation des projets d'infrastructure.
- La valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation ont évolué favorablement conformément aux prévisions.
- Pour l'activité voyageurs, Al Boraq est une grande réussite, les statistiques relatives à la fréquentation et la satisfaction des clients sont rassurantes, et la demande est sans cesse croissante.

ONCF

Office National des Chemins de Fer - 8 bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki - Agdal – Rabat – tél : 05 37 77 15 75 – Fax :05 37 77 06 58 Site web : www.oncf.ma

Abonnez-vous gratuitement à la newsletter Boursenews
pour ne rien rater de l'actualité économique.
Boursenews
Info Finance Trading

Bank Al-Maghrib et le Trésor continuent de jouer aux pompiers

Bank Al-Maghrib a multiplié les assouplissements monétaires depuis le mois de mars : baisse du taux directeur, élargissement du collatéral, allégement des exigences prudentielles... BAM veut envoyer des signaux rassurants au marché en cette période de crise.

Cette semaine, la Banque centrale a utilisé un mécanisme de «réglage fin». Et pour cause, un besoin de liquidité urgent réglé par des avances sous forme de pensions livrées et dépôts à blanc. L'opération a permis d'injecter 7,2 Mds de dirhams dans le système bancaire.

De manière globale, Bank Al-Maghrib a injecté 89,7 milliards de dirhams durant la semaine allant du 2 au 8 avril 2020 (contre presque 100 Mds une semaine auparavant et le même montant la semaine d'avant). Durant cette période, le taux interbancaire s'est situé à 2% en moyenne et le volume quotidien des échanges à 3,5 milliards de dirhams.

Pour atténuer les tensions sur les liquidités, Bank Al-Maghrib est considérablement aidée par la direction du Trésor qui, au cours de cette semaine, a procédé à une opération inédite de rachat de bons du Trésor pour 1 Md de dirhams en plus de placements directs sur le marché monétaire pour plus de 30 Mds de dirhams, dont 25 Mds une seule journée.

En accumulant l'action de la Banque centrale et celle du Trésor, les injections de liquidités dépassent 120 Mds de dirhams en une semaine. ◆

Marché des changes : Le Dirham se stabilise

Après une baisse importante depuis 3 semaines, le Dirham s'est stabilisé cette semaine face aux autres devises alors que le Maroc s'arme de munitions (activation de la LPL pour 3 Mds de dollars) pour protéger le Dirham. Ainsi, entre le 2 et le 8 avril 2020, il s'est apprécié de 0,19% par rapport à l'Euro et s'est déprécié de 0,46% vis-à-vis du Dollar. Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes. Au 3 avril 2020 (avant le tirage sur la LPL), les RIN se sont établies à 255,3 MMDH, en progression de 2,6% d'une semaine à l'autre. Cette évolution est liée principalement à un effet de change, explique Bank Al-Maghrib dans ses statistiques hebdomadaires. En glissement annuel, elles ont enregistré une hausse de 12,6%.

Bourse : Les OPCVM ont fortement contribué à la baisse en mars

Les indicateurs de la Bourse de Casablanca ont enregistré, au premier trimestre 2020, des évolutions contrastées sur fond d'incertitudes suscitées par la crise sanitaire du Covid-19.

L'activité du mois de mars a fortement pesé sur les tendances enregistrées, avec notamment une forte baisse des indices de la Bourse de Casablanca, conjuguée à une augmentation substantielle des volumes d'échange sur le marché central.

Le Masi et le Madex se sont repliés à 9.704,85 et 7.876,80 points respectivement, enregistrant une baisse de 20,85% et 21,26% au cours du mois de mars ramenant leurs performances annuelles respectives à -20,27% et -20,59%, alors que le volume d'activité sur le marché central a enregistré une progression de 83,9% par rapport au mois de février pour s'établir à 5,6 milliards de dirhams, indique l'AMMC dans son dernier rapport sur le profil des investisseurs en Bourse au premier trimestre 2020.

S'agissant du volume trimestriel global des échanges, il s'est établi à 13,9 milliards de dirhams (dont 48% au seul mois de mars), contre 8,9 milliards de dirhams à la même période en 2019, affichant une hausse de 55,93%. Par marché, les échanges sur le compartiment central totalisent un montant de 12,6 milliards de dirhams, soit 90% du volume global, tandis que les transactions de gré à gré ont représenté 10% du volume global, soit 1,3 milliard de dirhams.

De son côté, le marché obligataire a enregistré un volume transactionnel de 77,6 millions de dirhams intégralement réalisé sur le marché de blocs.

En référence à la catégorie des intervenants sur le marché actions du compartiment central, les OPCVM concentrent 44% du volume de ce premier trimestre, en progression de 8 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de 2 points en glissement annuel. Les personnes morales marocaines représentent 35% du volume, en progression de 7 points de pourcentage par rapport au T1-2019. Les personnes physiques marocaines et les personnes morales étrangères ont, quant à elles, drainé des parts respectives de 9,2% et 8,9%.

Les OPCVM vendeurs

Dans ce numéro, l'AMMC a consacré un focus au mois de mars 2020. Il retrace les évolutions enregistrées par les principaux agrégats de marché, ainsi que la répartition des volumes par profil d'investisseur, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et les incertitudes qu'elle a générées tant au niveau national que mondial.

Si les particuliers et les institutionnels étaient à l'achat, les OPCVM étaient positionnés à la vente. (On en parlait au début de la panique le 9 mars). Ils ont largement contribué à la dégringolade du marché. ◆

Service de la dette : Ce qui attend le Maroc en 2020

Le bulletin statistique de la dette extérieure publique montre qu'au terme de l'année 2019, l'encours de la dette extérieure du trésor s'est établi à 161,5 milliards DH auxquels s'ajoutent 178,3 milliards de dirhams hors trésor.

Sur la seule année 2019, les ressources issues des emprunts extérieurs du secteur public ont porté sur un volume global de 39,4 milliards DH *«25,5 milliards de DH ont été mobilisés par le Trésor et 13,9 milliards DH par les autres emprunteurs publics »*, lit-on dans ce bulletin. A noter que 10,6 milliards de DH proviennent de l'émission du Maroc sur le marché financier international, réalisée le 21 novembre 2019.

Le bulletin nous apprend que le Maroc devra rembourser un montant conséquent de 41 Mds de dirhams de dettes

en devises en 2020, dont 11,7 Mds de dirhams de dette marché. La charge en intérêts représente 8,2 Mds de dirhams de ce montant total.

52% des échéances, soit 21,6 Mds de dirhams, tombent au dernier trimestre de l'année. ◆

Groupe Société Générale

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS
Siège Social : 127, Boulevard Zerktouni - Casablanca
RC N° 32.775 – Tél. 05 22 77 92 90
(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°2459-96 du 28 Rajeb 1417 (10 décembre 1996))

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires d'EQDOM, société anonyme au capital de 167 025 000 DHS, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social, sis, 127, Angle Bd. Zerktouni et Rue Ibn Bouraid à Casablanca, le:

Mercredi 20 Mai 2020 à 11 heures

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
2. Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
3. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relative à la société anonyme telle que modifiée et complétée;
4. Résolutions :
   - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
   - Quitus de leur gestion aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats;
   - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
   - Fixation du montant des jetons de présence;
   - Approbation des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17/95 relative à la société anonyme telle que modifiée et complétée;
   - Expiration des mandats de deux Administrateurs et quitus de leur gestion;
   - Renouvellement du mandat d'un seul Administrateur;
   - Prise d'acte de la démission de deux Administrateurs;
   - Ratification de la nomination par cooptation d'un nouvel Administrateur;
   - Nomination d'un nouvel Administrateur;
   - Expiration des mandats des deux Commissaires aux comptes;
   - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes;
   - Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes;
   - Pouvoirs à conférer en vue des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur, devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.
Les titulaires d'actions nominatives, devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit au nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.
Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la Loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée, avec accusé de réception, dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.
Cet avis ainsi que le texte des projets de résolutions seront publiés, conformément aux dispositions de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, sur le site internet www.eqdom.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs en fonction et décharge aux Commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2019.

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019, s'élevant à **135 040 318,23** Dirhams, comme suit :

• Bénéfice net de l'exercice	**: 135 040 318,23**
auquel s'ajoute	
• Le report à nouveau disponible	**: 376 986 433,20**
• Total à affecter comme suit	**: 512 026 751,43**
• Dividendes par action 80 DHS soit	**: 133 620 000,00**
• Reliquat à reporter à nouveau	**: 378 406 751,43**

Le dividende par action de l'exercice 2019 est fixé à 80 Dirhams, et sera mis en paiement à partir du 25 juin 2020 auprès de la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES.

TROISIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme globale de UN MILLION DEUX CENT DIX MILLE DHS (1.210.000 DHS) à répartir entre les administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

QUATRIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant des dispositions de l'article 56 de la Loi 17/95, telle que modifiée et complétée, déclare approuver les dites conventions.

CINQUIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale constate que les mandats de Madame Cathelle EDET et de Monsieur Khalid CHAMI sont arrivés à expiration et leur donne quitus entier et définitif pour toute la durée de leur mandat.

SIXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Khalid CHAMI, pour une nouvelle période de quatre (4) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2024, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2023.
Le mandat de Madame Cathelle EDET n'est pas renouvelé.

SEPTIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale prend acte de la démission, de leur mandat d'Administrateur, de Messieurs :
- Mehdi ELLEUCH, avec effet à l'issue du Conseil d'Administration du 26 Septembre 2019 et lui donne quitus entier et définitif pour toute la durée de son mandat.
- Mustapha BAKKOURY, avec effet à l'issue du Conseil d'Administration du 25 Mars 2020 et lui donne quitus entier et définitif pour toute la durée de son mandat.

HUITIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, ratifie la nomination par cooptation, décidée lors de la séance du Conseil d'Administration du 26 Septembre 2019, de Monsieur Mohammed TAHRI en qualité d'Administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de l'Administrateur qu'il remplace, Monsieur Mehdi ELLEUCH, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2023, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2022.

NEUVIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Madame Michèle THILL, en qualité de nouvel Administrateur, et ce, pour une période de quatre (4) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2024, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2023.

DIXIEME RESOLUTION
En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale prend acte que la nouvelle composition du Conseil d'Administration se présente à ce jour comme suit :
- Monsieur Khalid CHAMI, Administrateur, Président
- Monsieur Abdelaziz TAZI, Administrateur
- Monsieur Gérard TOUATI, Administrateur
- Société Générale Marocaine de Banques, Administrateur, dont le représentant permanent est Monsieur Ahmed EL YACOUBI
- Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, Administrateur, dont le représentant permanent est Monsieur Khalid CHEDDADI
- Société Centrale de Réassurances, Administrateur, dont le représentant permanent est Monsieur Youssef FASSI FIHRI
- Madame Amina FIGUIGUI, Administrateur Indépendant
- Madame Michèle THILL, Administrateur
- Monsieur Said RKAIBI, Administrateur
- Monsieur Mohammed TAHRI, Administrateur.

ONZIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, constate que les mandats des Commissaires aux comptes cités ci-après, désignés par l'Assemblée Générale Ordinair du 11 Mai 2017, sont arrivés à expiration et leur donne quitus entier et définitif pour toute la durée de leurs mandats :
- Cabinet DELOITTE AUDIT, SARL, représenté par Monsieur Hicham BELEMQADEM.
- Cabinet MAZARS AUDIT et CONSEIL, SARL, représenté par Monsieur Abdou Souleye DIOP.

DOUZIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide :
1. De renouveler, pour une nouvelle période de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2023, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2022, le mandat de Commissaire aux comptes exercé par :
- Cabinet MAZARS AUDIT et CONSEIL, SARL, représenté par Monsieur Abdou Souleye DIOP.

2. De nommer, pour une période de trois (3) ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer, en 2023, sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2022, un nouveau Commissaire aux comptes :
- Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON, SARL, représenté par Monsieur Faïçal MEKOUAR

TREIZIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités de dépôt, d'enregistrement et de publicité qui seront nécessaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Groupe Société Générale

SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM) S.A AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS
S.S. CASABLANCA - 127, ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI ET RUE IBNOU BOURAID – R.C 32.775
(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°2459-96 du 28 Rajeb 1417 (10 décembre 1996))

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

BILAN ACTIF

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**425**	**195**
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**1 327**	**381**
• A vue	1 327	381
• A terme		
3. Créances sur la clientèle	**5 620 145**	**4 997 738**
• Crédits de trésorerie et à la consommation	5 425 767	4 863 493
• Crédits à l'équipement		
• Crédits immobiliers		
• Autres crédits	194 378	134 245
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transcaction et de placement		
• Bons de Trésor et valeurs assimilées		
• Autres titres de créance		
• Titres de propriété		
6. Autres actifs	**1 468 908**	**1 549 682**
7. Titres d'investissement		
• Bons du Trésor et valeurs assimilées		
• Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	**2 207**	**2 207**
9. Créances subordonnées		
10. Immob. données en crédit-bail et en location	**2 966 599**	**3 260 095**
11. Immobilisations incorporelles	**22 708**	**11 402**
12. Immobilisations corporelles	**56 681**	**62 064**
Total de l'Actif	**10 139 001**	**9 883 764**

BILAN PASSIF

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	**215 776**	**699 943**
• A vue	80 426	43 382
• A terme	135 350	656 561
3. Dépôts de la clientèle	**2 508 336**	**2 632 983**
• Comptes à vue créditeurs		
• Comptes d'épargne		
• Dépôts à terme		
• Autres comptes créditeurs	2 508 336	2 632 983
4. Titres de créance émis	**5 521 550**	**4 645 965**
• Titres de créance négociables émis	5 521 550	4 645 965
• Emprunts obligataires émis		
• Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	**378 059**	**400 899**
6. Provisions pour risques et charges	**30 657**	**24 113**
7. Provisions réglementées	**0**	**0**
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées		
10. Ecarts de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	**805 570**	**805 570**
12. Capital	**167 025**	**167 025**
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	**376 986**	**376 250**
15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)	**0**	**0**
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	**135 040**	**131 016**
Total du Passif	**10 139 001**	**9 883 764**

HORS BILAN

En milliers de DH

Code ligne	HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
H010	**ENGAGEMENTS DONNES**	**44 280**	**94 127**
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	44 280	94 127
H015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
H017	Titres achetés à réméré		
H018	Autres titres à livrer		
H020	**ENGAGEMENTS RECUS**	**2 673 286**	**3 144 445**
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 673 286	3 143 755
H025	Engagements de garantie reçus des établissements de crédit et assimilés	0	690
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
H027	Titres vendus à réméré		
H028	Autres titres à recevoir		
H830	**VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE**	**65 792**	**66 208**
H834	Hypothèques	65 792	66 208

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
1. (+) Intérêts et produits assimilés	512 171	499 907
2. (-) Intérêts et charges assimilées	184 351	169 814
MARGE D'INTERET	**327 820**	**330 093**
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 671 941	1 580 114
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 638 678	1 535 518
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	**33 263**	**44 596**
5. (+) Commissions perçues	134 595	120 512
6. (-) Commissions servies		
Marge sur commissions	**134 595**	**120 512**
7. (+/-) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8. (+/-) Résultat des opérations sur titres de placement		
9. (+/-) Résultat des opérations de change		
10.(+/-) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché		
11. (+) Divers autres produits bancaires	47 741	24 595
12. (-) Diverses autres charges bancaires	867	818
PRODUIT NET BANCAIRE	**542 551**	**518 978**
13. (+/-) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	194	282
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
16. (-) Charges générales d'exploitation	243 540	239 454
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**299 204**	**279 806**
17. (+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et et engagements par signature en souffrance	-72 239	-76 157
18. (+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 544	-4 010
RESULTAT COURANT	**220 421**	**199 639**
RESULTAT NON COURANT	**-4 771**	**2 109**
19. (-) Impôts sur les résultats	80 610	70 732
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**135 040**	**131 016**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**2 366 447**	**2 225 128**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	44	92
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	512 128	499 815
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0
Produits sur titres de propriété	23 638	24 595
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 671 941	1 580 114
Commissions sur prestations de service	134 595	120 512
Autres produits bancaires	24 103	0
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**1 823 896**	**1 706 150**
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	30 390	24 387
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	153 962	145 427
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 638 678	1 535 518
Autres charges bancaires	867	818
PRODUIT NET BANCAIRE	**542 551**	**518 978**
Produits d'exploitation non bancaire	194	282
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**243 540**	**239 454**
Charges de personnel	88 246	88 934
Impôts et taxes	2 202	2 187
Charges externes	140 284	133 710
Autres charges générales d'exploitation	4 185	4 441
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 624	10 182
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**299 204**	**279 806**
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**307 933**	**212 827**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	199 949	193 446
Pertes sur créances irrécouvrables	94 735	9 077
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 249	10 304
Autres dotations aux provisions	0	0
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**229 149**	**132 660**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	208 116	109 255
Récupérations sur créances amorties	14 328	17 111
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. & corporelles	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	6 705	6 294
Autres reprises de provisions	0	0
RESULTAT COURANT	**220 421**	**199 639**
Produits non courants	9	2 109
Charges non courantes	4 779	0
RESULTAT AVANT IMPOTS	**215 650**	**201 748**
Impôts sur les résultats	80 610	70 732
Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**135 040**	**131 016**

TOTAL DES PRODUITS	**2 595 799**	**2 360 179**
TOTAL DES CHARGES	**2 460 759**	**2 229 163**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**135 040**	**131 016**

ETAT DES SOLDES DE GESTION (SUITE)

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**135 040**	**131 016**
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 624	10 182
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	13 249	10 304
23. (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24. (+) Dotations non courantes		
25. (-) Reprises de provisions	6 705	6 294
26. (-) Plus-values de cession des immobilisations incoporelles et corporelles	0	45
27. (+) Moins-values de cession des immobilisations incoporelles et corporelles	0	0
28. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+/-) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**150 209**	**145 163**
31. (-) Bénéfices distribués	130 280	135 291
(+/-) AUTOFINANCEMENT	**19 929**	**9 872**

Groupe Société Générale

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2019

En milliers de DH

		31/12/2019	31/12/2018
(+)	Produits d'exploitation bancaire perçus	2 342 809	2 200 533
(+)	Récupérations sur créances amorties	14 328	17 111
(+)	Produits d'exploitation non bancaire perçus	194	282
(-)	Charges d'exploitation bancaire versées	185 218	170 632
(-)	Charges d'exploitation non bancaire versées	0	0
(-)	Charges générales d'exploitation versées	234 916	229 272
(-)	Impôts sur les résultats versés	80 610	90 637
I	**Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges**	1 856 587	1 727 385
	Variation de :		
(+)	Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-946	28 926
(+)	Créances sur la clientèle	-622 407	72 911
(+)	Titres de transaction et de placement	0	0
(+)	Autres actifs	80 774	-219 569
(+)	Immobilisations données en crédit-bail et en location	293 496	-858 601
(+)	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-484 167	-70 748
(+)	Dépôts de la clientèle	-124 647	367 481
(+)	Titres de créance émis	875 585	247 447
(+)	Autres passifs	-1 752 856	-1 178 256
II	**Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation**	-1 735 167	-1 610 409
III	**FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)**	121 420	116 976
(+)	Produit des cessions d'immobilisations financières		
(+)	Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
(-)	Acquisition d'immobilisations financières	0	0
(-)	Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	14 548	6 200
(+)	Intérêts perçus		
(+)	Dividendes perçus	23 638	24 595
IV	**FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**	9 090	18 395
(+)	Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+)	Emission de dettes subordonnées		
(+)	Emission d'actions		
(-)	Remboursement des capitaux propres et assimilés		
(-)	Intérêts versés		
(-)	Dividendes versés	130 280	135 291
V	**FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**	-130 280	-135 291
VI	**VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)**	230	80
VII	**TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE**	195	115
VIII	**TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (VI+VII)**	425	195

ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours au début de l'exercice	Affectation du résultat	Autres variations	Encours à la fin de l'exercice
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	**805 570**	**0**	**0**	**805 570**
Réserve légale	16 703	0		16 703
Autres réserves	705 542	0		705 542
Primes d'émission, de fusion et d'apport	83 325	0		83 325
CAPITAL	**167 025**	**0**	**0**	**167 025**
Capital appelé	167 025	0		167 025
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRE. CAPITAL NON VERSE				
REPORT A NOUVEAU (+-)	**376 250**	**376 986**	**-376 250**	**376 986**
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	**131 016**	-130 280	**-736**	**0**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			**135 040**	**135 040**
Total	**1 479 861**	**246 706**	**-241 945**	**1 484 622**

ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

DETTES	ETS DE CREDIT ET ASSIMILES AU MAROC			Etablissements de Crédit à L'étranger	TOTAL AU 31-Dec-19	TOTAL AU 31-Dec-18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres Etablissements de crédit au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		**80 426**			**80 426**	**43 027**
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE		**135 000**			**135 000**	**93 000**
- au jour le jour						
- à terme		135 000			135 000	93 000
EMPRUNTS FINANCIERS		**0**			**0**	**560 000**
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER		**350**			**350**	**3 916**
TOTAL		**215 776**			**215 776**	**699 943**

ETAT B8 : IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBIL. DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	**5 766 824**	**1 552 093**	**1 519 061**	**5 799 856**	**1 638 678**	**2 720 497**	**29 426**	**11 049**	**112 759**	**2 966 600**
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER - Crédit-bail mobilier en cours - Crédit-bail mobilier loué - Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	5 578 291	1 351 647	1 330 528	5 599 410	1 638 678	2 720 497	0	0	0	2 878 913
CREDIT-BAIL IMMOBILIER - Crédit-bail immobilier en cours - Crédit-bail immobilier loué - Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	88 548	91 035	88 548	91 035	0			0	0	91 035
CREANCES EN SOUFFRANCE	99 985	109 411	99 985	109 411	0	0	29 426	11 049	112 759	-3 348
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
Total	**5 766 824**	**1 552 093**	**1 519 061**	**5 799 856**	**1 638 678**	**2 720 497**	**29 426**	**11 049**	**112 759**	**2 966 600**

Groupe Société Générale

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

ETAT B9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de DH

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					amort. et prov. au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amort. sur immob. sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**117 718**	**12 854**	**0**	**130 572**	**106 316**	**1 548**	**0**	**107 864**	**22 708**
- Fonds de commerce	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Immobilisations en recherche et développement	107 823	2 552	0	110 375	106 254	1 507	0	107 761	2 614
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	9 895	10 303	0	20 198	62	41	0	103	20 095
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**201 708**	**1 693**	**224**	**203 177**	**139 644**	**7 076**	**224**	**146 496**	**56 681**
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	**162 250**	**999**	**758**	**162 490**	**104 438**	**5 676**	**723**	**109 392**	**53 099**
. Terrain d'exploitation	21 162	0	0	21 162	0	0	0	0	21 162
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	75 838	0	0	75 838	49 257	3 034	0	52 291	23 548
. Immeubles d'exploitation. Agencements	65 250	999	758	65 490	55 181	2 643	723	57 101	8 389
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	**36 578**	**631**	**-758**	**37 967**	**32 784**	**1 352**	**-723**	**34 859**	**3 109**
. Mobilier de bureau d'exploitation	16 950	33	-758	17 742	14 313	639	-723	15 675	2 067
. Matériel de bureau d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Matériel Informatique	19 579	598	0	20 177	18 422	713	0	19 135	1 042
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	49	0	0	49	49	0	0	49	0
. Autres matériels d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
							0	0	0
- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPL. EN COURS	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
- IMMOBIL. CORPORELLES HORS EXPLOITATION	**2 880**	**64**	**224**	**2 719**	**2 422**	**48**	**224**	**2 246**	**474**
. Terrains hors exploitation	300	0	0	300	0	0	0	0	300
. Immeubles hors exploitation	1 200	0	0	1 200	1 200	0	0	1 200	0
. Mobilier et matériel hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 380	64	224	1 219	1 222	48	224	1 046	174
TOTAL	**319 426**	**14 548**	**224**	**333 749**	**245 960**	**8 624**	**224**	**254 360**	**79 389**

ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

CREANCES	ETS DE CREDIT ET ASSIMILES AU MAROC			Etablissements de Crédit à L'étranger	TOTAL AU 31-Dec-19	TOTAL AU 31-Dec-18
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres Etablissements de crédit au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS		1 327			1 327	381
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE	0	0			0	0
- au jour le jour						
- à vue						
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	0	1 327			1 327	381

ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

CREANCES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			TOTAL AU 31-Dec-19	TOTAL AU 31-Dec-18
		ENTREPRISES FINANCIERES	ENTREPRISES NON FINANCIERES	AUTRES CLIENTELES		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				5 425 767	5 425 767	4 863 493
CREDIT A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDIT						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				194 378	194 378	134 245
- Créances pré-douteuses				67 072	67 072	42 939
- Créances douteuses				39 409	39 409	28 500
- Créances compromises				87 898	87 898	62 806
TOTAL	0,00	0,00	0,00	5 620 145	5 620 145	4 997 738

ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

En milliers de DH

Dénomination de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES									
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES									
SOCIETE LOSTE & CIE Assurances	Assurance	300	97%	2 207	2 207	31/12/19	25 874	25 263	23 638
TOTAL				2 207	2 207			25 263	23 638

ETAT B14 : PROVISIONS AU 31/12/2019

En milliers de DH

Nature	Montant au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions devenues disponibles	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF	931 406	199 949	208 116	0	923 239
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	837 024	199 949	208 116		828 857
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	94 382	0	0	0	94 382
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	24 113	13 249	6 705	0	30 657
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	24 113	13 249	6 705		30 657
Provisions réglementées	0	0	0		0
Total	955 519	213 198	214 821	0	953 896

ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE

En milliers de DH

DEPOTS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			TOTAL AU 31-Dec-19	TOTAL AU 31-Dec-18
		ENTREPRISE FINANCIERES	ENTREPRISE NON FINANCIERES	AUTRES CLIENTELE		
COMPTES A VUE CREDITEURS						
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME						
AUTRES COMPTES CREDITEURS		0		2 508 336	2 508 336	2 632 983
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL	0	0	0	2 508 336	2 508 336	2 632 983

ETAT B25 : MARGE D'INTERET

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
INTERETS PERCUS	512 171	499 907
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	44	92
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	512 128	499 815
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
INTERETS SERVIS	184 351	169 814
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	30 390	24 387
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	153 962	145 427
MARGE D'INTERETS	327 820	330 093

ETAT B26 : PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

En milliers de DH

CATEGORIE DE TITRES	31/12/2019	31/12/2018
TITRES DE PLACEMENT		
TITRES DE PARTICIPATION		
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE		
EMPLOIS ASSIMILES	23 638	24 595
TOTAL	23 638	24 595

Groupe Société Générale

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	**44 280**	**94 127**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouverture de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	**44 280**	**94 127**
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouverture de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	44 280	94 127
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouverture de crédit confirmés		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTELE		
- Garanties de crédit données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	**2 739 078**	**3 210 653**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES	**2 673 286**	**3 143 755**
- Ouverture de crédit confirmés	2 673 286	3 143 755
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES	**65 792**	**66 898**
- Garanties de crédit	65 792	66 208
- Autres garanties reçus LMV	**0**	**690**
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS de L'ETAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	**0**	**0**
- Garanties de crédit		
- Autres garanties reçus		
TOTAL	**2 783 358**	**3 304 780**

ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2019

En milliers de DH

Nature	D<1 mois	1mois<D< 3 mois	3mois<D< 1 an	1an<D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 327					1 327
Créances sur la clientèle	611 453	5 709	87 179	1 965 222	3 726 101	6 395 663
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	108 541	197 548	1 020 867	4 174 786	97 667	5 599 409
Autres actifs						
TOTAL	**721 321**	**203 257**	**1 108 046**	**6 140 008**	**3 823 768**	**11 996 399**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	180 253	35 000	0	0	0	215 253
Dettes envers la clientèle	55 821	101 197	512 878	1 807 742	30 698	2 508 336
Titres de créance émis	0	375 000	1 202 500	3 879 700	0	5 457 200
Emprunts subordonnées						
TOTAL	**236 074**	**511 197**	**1 715 378**	**5 687 442**	**30 698**	**8 180 789**

ETAT B27 : COMMISSIONS

En milliers de DH

COMMISSIONS	31/12/2019	31/12/2018
COMMISSIONS PERCUES :	**134 595**	**120 512**
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	134 595	120 512
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service		
COMMISSIONS VERSEES :	**0**	**0**
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	0	0
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service		
MARGE SUR COMMISSIONS	**134 595**	**120 512**

ETAT B5 : DETAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS NETTES D'AMORTISSEMENTS	0	0
SOMMES DUES PAR L'ETAT	296 537	457 514
SOMMES DUES PAR LE PERSONNEL	348	344
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	256	276
FOURNISSEURS DEBITEURS : AVANCES ET ACOMPTES	121	121
CONCESSIONNAIRES : RISTOURNES ACCORDEES	12 765	21 912
AUTRES DEBITEURS	196	31
DIVERSES PRESTATIONS	1 620	720
STOCK DE FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMES	227	269
CORRELATION LOA	1 148 957	1 062 974
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 818	5 455
PRODUITS A RECEVOIR	63	66
COMPTE DE REGULARISATION ACTIF	0	0
TOTAL	**1 468 908**	**1 549 682**

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

En milliers de DH

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	**NEANT**	
II - DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	**NEANT**	
III - DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	**NEANT**	

ETAT A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

En milliers de DH

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
		INCIDENCE
I - CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION	**NEANT**	

ETAT B9 BIS : PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2019

En milliers de DH

IMMOBILISATIONS CEDEES	Date d'ACQUISITION	Valeur comptable brute	Cumul des amort. et/ou des prov.pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
			NEANT				
TOTAL		**0**	**0**	**0**		**0**	**0**

ETAT B12 : TITRES DE CREANCES EMIS AU 31/12/2019

En milliers de DH

NATURES DES TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	DONT ENTRPRISES LIEES	DONT AUTRES APPARENTES	MONTANT NON AMORTI
	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ECHEANCE	MATURITE	TAUX	MODE DE REMB.				
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT						**3 957 200**			
	30-Apr-15	30-Apr-20	5 ans	3,99%		120 000			
	30-Jun-15	30-Jun-20	5 ans	3,88%		500 000			
	31-May-16	01-Jun-20	4 ans	2,84%		200 000			
	31-May-16	31-May-21	5 ans	2,99%		500 000			
	31-Mar-17	31-Mar-20	3 ans	3,15%		300 000			
	20-Jun-17	20-Jun-20	3 ans	3,14%		330 000			
	12-Sep-17	12-Sep-22	5 ans	3,45%		100 000			
	02-Mar-18	02-Mar-20	2 ans	2,94%		75 000			
	31-May-18	31-May-20	2 ans	2,98%		52 500			
	29-Jun-18	29-Jun-21	3 ans	3,12%		176 000			
	31-Oct-18	31-Oct-22	4 ans	3,30%		264 000			
	28-Nov-18	28-Nov-22	4 ans	3,33%		185 000			
	28-Dec-18	28-Dec-23	5 ans	3,43%		219 700			
	29-Mar-19	29-Mar-23	4ans	3,05%		275 000			
	31-Jul-19	31-Jul-21	2 ans	2,69%		150 000			
	31-Jul-19	31-Jul-22	3 ans	2,80%		310 000			
	31-Jul-19	31-Jul-23	4 ans	2,92%		100 000			
	31-Jul-19	31-Jul-24	5 ans	3,02%		100 000			
EMPRUNT OBLIGATAIRE						**1 500 000**			
	27-Nov-19	27-Nov-23	4 ans	2.72%		1 500 000			
INTERETS COURUS A PAYER						**64 350**			
TOTAL						**5 521 550**			

Groupe Société Générale

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

Passif	31/12/2019	31/12/2018
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
Instruments optionnels de taux d'intérêts vendus		
Instruments optionnels de cours de change vendus		
Instruments optionnels sur actions et indices boursiers vendus		
Autres instruments optionnels vendus		
CREDITEURS DIVERS	**266 430**	**312 040**
Sommes dues à l'Etat	**76 403**	**63 584**
Sommes dues aux organismes de prévoyance	**4 804**	**4 754**
Sommes diverses dues au personnel	**10 928**	**11 067**
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	**0**	**0**
Dividendes à payer	0	0
Versements reçus sur augmentation de capital		
Comptes courants d'associés créditeurs	0	0
Autres sommes dues aux actionnaires et associés		
Fournisseurs de biens et services	**81 816**	**75 735**
Divers autres créditeurs	**92 479**	**156 900**
Dépôts de garantie reçus sur opérations de marché		
Coupons sur titres de créance émis à payer		
Titres émis amortis et non encore remboursés		
Divers autres créditeurs	92 479	156 900
COMPTES DE REGULARISATION	**111 629**	**88 859**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Ecarts de conversion sur devises non cotées		
Ecarts de conversion sur devises avec garantie de change		
Ecarts sur ventes de titres avec faculté de rachat ou de reprise		
Ecarts de conversion sur autres devises		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées		
Gains à étaler sur opérations de couverture dénouées		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	**111 629**	**88 859**
Charges à payer	39 077	19 683
Produits constatés d'avance	72 553	69 176
Autres comptes de régularisation		
Total-Passif	**378 059**	**400 899**

ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES DE PERSONNEL	**88 245**	**88 934**
Salaires et appointements	71 304	72 018
Charges d'assurances sociales	3 431	3 466
Charges CNSS	8 184	8 182
Charges de retraite	5 046	4 977
Charges de formation	280	291
Autres charges de personnel	0	0
IMPOTS ET TAXES	**2 202**	**2 187**
Taxe urbaine et taxe d'édilité	367	372
Patente	1 357	1 366
Taxes municipales	367	381
Droits d'enregistrement	49	9
Timbres fiscaux	24	20
Autres impôts	38	39
CHARGES EXTERNES	**140 284**	**133 710**
Fournitures de bureau et imprimés	472	690
Achats non stockés de fournitures	2 853	3 054
Redevances de crédit-bail	0	0
Locations et charges locatives	5 344	5 884
Entretiens et réparations	7 910	6 902
Assurances	715	734
Frais postaux et de télécommunications	5 753	4 096
Rémunérations du personnel intérimaire et détaché	10 523	8 893
Rémunérations des intermédiaires et honoraires	62 734	61 706
Publicité et publication	16 872	17 360
Documentations générales	11	50
Transports et déplacements	2 159	2 256
Missions et réceptions	871	822
Frais d'actes et de contentieux	6 716	8 078
Dons et cotisations	391	363
Frais de conseil et d'assemblée	1 320	1 210
Frais de gestion groupe	7 345	3 802
Autres charges externes	8 295	7 810
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**4 185**	**4 441**
Dons	245	481
Diverses autres charges générales d'exploitation	3 940	3 960
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AT AUX PROVISIONS	**8 624**	**10 182**
Immobilisations incorporelles	1 548	2 326
Immobilisations corporelles	7 076	7 856
TOTAL	**243 540**	**239 454**

ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	**23 236**	**-818**
Autres produits bancaires	24 103	0
Autres charges bancaires	867	818
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	**194**	**282**
Produits d'exploitation non bancaires	194	282
Charges d'exploitation non bancaires	0	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**307 933**	**212 827**
Dotations aux provisions	199 949	193 446
Pertes sur créances irrecouvrables	94 735	9 077
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	13 249	10 304
Dotations aux provisions réglementées	0	0
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**229 149**	**132 660**
Reprises de provisions	208 116	109 255
Recuperations sur créances amorties	14 328	17 111
Reprises de prov. pour dépréciation des immob. incorp. & corporelles	0	0
Reprises de provisions pour autres risques et charges	6 705	6 294
Reprises de provisions réglementées	0	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	**-4 771**	**2 109**
Produits non courants	9	2 109
Charges non courantes	4 779	0

ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

En milliers de DH

I - DETERMINATION DU RESULTAT		31/12/2019	31/12/2018
• Résultat courant d'après le compte de produits et charges		220 421	199 639
• Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	88 192	68 057
• Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	85 977	78 638
•Résultat courant théoriquement imposable	(=)	222 636	189 058
• Impôts théorique sur résultat courant	(-)	82 375	69 951
• Résultat courant après impôts	(=)	**138 046**	**129 688**

II - INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES.	NEANT
-	
-	

ETAT B32 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31/12/2019

En milliers de DH

INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE	135 040	
• Bénéfice net	135 040	
• Perte nette		
II. REINTEGRATION FISCALES		
1- Courantes	**88 192**	
- Provisions pour risques et charges	15 945	
- Provisions pour indemnité de départ à la retraite	2 900	
- Provisions pour créances impayées non déductibles	61 269	
- Provisions frais d'actes & de contentieux	2 600	
- Contribution sociale	4 779	
-Pénalités & amendes	122	
- Location voiture de service	150	
- Dons, amendes et cotisations non déductibles	155	
- Diverses charges à réintégrer	272	
2- Non courantes	**80 610**	
- IS	80 610	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
1- Courantes		**85 977**
- Dividendes		23 638
- Reprises provisions pour créances impayées		50 039
- Reprises provisions pour risques et charges		9 855
- Reprises prov. pour indemnité de départ à la retraite		2 445
2- Non Courantes		**0**
- Reprise sur provision pour investissement		0
TOTAL	**303 842**	**85 977**

	Montant
IV. RESULTAT BRUT FISCAL	
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	**217 865**
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)	
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
• Exercice n - 4	
• Exercice n - 3	
• Exercice n - 2	
• Exercice n - 1	
IV. RESULTAT NET FISCAL	
Bénéfice Net fiscal (A - C)	**217 865**
ou Déficit Net fiscal (B)	

	Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
• Exercice n - 4	
• Exercice n - 3	
• Exercice n - 2	
• Exercice n - 1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT C3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31/12/2019

En milliers de DH

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
• CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**1 479 861**	**1 479 861**	**1 484 622**
• OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1) Produit net bancaire	547 788	518 978	542 551
2) Résultat avant impôts	205 862	201 748	215 650
3) Impôts sur les résultats	69 613	70 732	80 610
4) Bénéfices distribués (1)	141 972	135 291	130 280
5) Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation) (2)	4 655	959	736
• RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
- Résultat net par action ou part sociale (3)	**82**	**78**	**81**
- Bénéfices distribués par action ou part sociale	**85**	**81**	**78**
• PERSONNEL			
- Montant des rémunérations brutes de l'exercice	**68 802**	**72 018**	**71 304**
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	**309**	**311**	**303**

(1) Bénéfices distribués courant l'exercice
(2) Résultats non distribués au titre de l'exercice précédent
3) Résultat net de l'exercice rapporté au nombre d'actions donnant jouissance à la fin de l'exercice

ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

En milliers de DH

• Date de clôture (1)	**31-Dec-19**
• Date d'établissement des états de synthèse (2)	**25-Mar-20**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai règlementaire de trois mois prévu pour l'établissement des états de synthèse

II. EVENEMENT NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATIONS DES EVENEMENTS
	L'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19 n'entraîne pas d'ajustements des comptes au 31 décembre 2019 et ne remet pas en cause la continuité d'activité de la société. Des travaux sont en cours pour estimer l'impact sur les prévisions budgétaires.

ETAT C6 : EFFECTIFS

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	**303**	**311**
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	132	136
Employés (équivalent plein temps)	171	175
dont effectifs employés à l'étranger		

Groupe Société Générale

ETATS DE SYNTHÈSE AU 31 DÉCEMBRE 2019

ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A Collectée	0	392 163	392 163	0
B. T.V.A Récupérable	82 145	304 850	348 380	38 615
• sur charges	7 158	31 967	31 538	7 587
• sur immobilisations	74 987	272 883	316 842	31 028
C. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A-B)	-82 145	87 313	43 783	-38 615

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

I/ Présentation

EQDOM est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en septembre 1974.

II/ Principes généraux

Les états de synthèse sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse d'EQDOM est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

III/ Créances sur les établissements de crédit

Ce poste enregistre les mouvements des comptes bancaires présentant un solde débiteur à la fin de l'exercice.

IV/ Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré douteuses, douteuses ou compromises et sont provisionnées conformément aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al Maghrib, relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, à hauteur de :
  - 20% pour les créances pré douteuses
  - 50% pour les créances douteuses
  - 100% pour les créances compromises
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement en créances pré douteuses, les intérêts sont comptabilisés en agios réservés et ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet.

V/ Les immobilisations données en location avec option d'achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée de contrat LOA.

En parallèle, la société tient une comptabilité financière qui traite les opérations de la LOA comme des encours financiers, ce qui permet de dégager un résultat financier.

Pour assurer l'homogénéité des comptabilités sociale et financière, une corrélation entre l'amortissement comptable et l'amortissement financier est effectuée. Cette corrélation permet de traduire au niveau des comptes le résultat financier des opérations de crédit-bail.

VI/ Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire ou dégressive sur les durées de vie estimées avec application du taux d'amortissement réglementaire.

VII/ Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue
- dettes à terme

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte résultat.

VIII/ Titres de créances négociables

Ce poste retrace la dette matérialisée par des bons de société de financement BSF.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contre partie du compte résultat.

ETAT C1 : REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

montant du capital : 167 025 000
Montant du capital social souscrit et non appelé
Valeur nominale des titres 100 dhs

En milliers de DH

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	NOMBRE DE TITRES DETENUS		PART DU CAPITAL DETENU %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
SGMB		897 241	897 241	53,72
RCAR		281 972	281 972	16,88
CIMR		100 606	100 605	6,02
SCR		0	86 668	5,19
INVESTIMA		51 812	51 812	3,10
CNIA SAADA		25 173	25 173	1,51
PATRIMOINE GESTION ET PLACEMENT		12 462	22 600	1,35
ALLIANZ MAROC		22 885	12 636	0,76
LA MAROCAINE VIE LMV		0	5 011	0,30
FINTA		2 500	3 000	0,18
TAOUFIK IDRISSI FATIMA ZAHRA		2 594	2 594	0,16
TAZI OMAR		0	1 273	0,08
HAKAM ABDELLATIF FINANCE		1 000	1 000	0,06
AUTRES NOMINATIF PUR		11	11	0,00
AUTRES ACTIONNAIRES		271 994	178 654	10,70
TOTAUX		1 670 250	1 670 250	100

ETAT C2 : ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2019

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTES (Décision du AGO du 28/05/19)		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		• Réserve légale	
• Report à nouveau	376 250	• Autres réserves	
• Résultats nets en instance d'affectation	131 016	• Tantièmes	
• Résultat net de l'exercice		• Dividendes	130 280
• Prélèvements sur les réserves		• Autres affectations	
• Autres prélèvements		• Report à nouveau	376 986
Total A	507 266	Total B	507 266

ETAT C8 : RESEAU

(En nombre)

RESEAU	31/12/2019	31/12/2018
Guichets permanents	24	24
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

ETATS PORTANT LA NOTION NEANT AU 31/12/2019

B 3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
B 4 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
B7 : CREANCES SUBORDONNEES
B 15 : SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B 16 : DETTES SUBORDONNEES
B 19 : ENGAGEMENTS SUR TITRES
B 20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODIOTS DERIVES
B 21 : VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
B 23 : CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
B 24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE
B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
B 31 : VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
C 7 : TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS
C 9 : COMPTES DE LA CLIENTELE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

MAZARS
101, rue Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
Bd. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3
3ème étage - La Marina
Casablanca- Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM
127, Bd Zerktouni
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société EQDOM S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.484.622 dont un bénéfice net de KMAD 135.040.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société EQDOM S.A au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 Avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT
Hicham BELEMQADEM
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019

MAZARS
101, rue Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

Deloitte.
Deloitte Audit
Bd. Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3
3ème étage - La Marina
Casablanca- Maroc

Aux Actionnaires de la société
EQDOM
127, Bd Zerktouni
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société EQDOM et de sa filiale (Groupe EQDOM), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.508.288 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 136.665.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble EQDOM constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 16 Avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT
Hicham BELEMQADEM
Associé

Groupe Société Générale

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS
Siège Social : 127, Boulevard Zerktouni - Casablanca
RC N° 32.775 – Tél. 05 22 77 92 90
(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°2459-96 du 28 Rajeb 1417 (10 décembre 1996))

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES

Mesdames et Messieurs les porteurs d'obligations de la Société d'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM), émises en date du 27/11/2019 au titre de l'emprunt obligataire décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 12/07/2019 de la Société d'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM), Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 167.025.000 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 127, Angle Boulevard Zerktouni et Rue Ibnou Bouraid, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 32775, établissement agrée en qualité de société de crédit à la consommation en vertu de l'arrêté d'agrément du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n° 2459-96 du 10 décembre 1996, sont convoqués au siège social le :

Mercredi 20 Mai 2020 à 14 heures

En Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant et le projet de résolutions ci-après :

Ordre du jour :

1- Ratification de la désignation du représentant permanent de la masse des obligataires afférente à l'emprunt référencé;
2- Fixation des pouvoirs à conférer au représentant permanent de la masse des obligataires émises en date du 27/11/2019;
3- Divers;
4- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales.

Les porteurs d'Obligations émises en date du 27/11/2019, objet du document de référence enregistré le 13/11/2019 sous la référence EN/EM/004/2019, et du prospectus visé le 14/11/2019 sous la référence VI/EM/028/2019 par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, devront déposer au siège social de la société, ou faire adresser par un intermédiaire habilité, cinq jours avant la réunion de l'Assemblée Générale les attestations constatant l'inscription en compte de leurs titres.

PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des obligataires, agissant conformément aux dispositions de l'article 300 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, après avoir rappelé que les porteurs d'obligations de la Société D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM) émises le 27/11/2019, objet du document de référence enregistré le 13/11/2019 sous la référence EN/EM/004/2019, et du prospectus visé le 14/11/2019 sous la référence VI/EM/028/2019 par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, ont été regroupés de plein droit en une masse dotée de la personnalité morale, en application de l'alinéa 1 de l'article 299 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, ratifie la désignation de Monsieur Mohamed HDID, Expert comptable, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n°PA7967 et domicilié à Casablanca- 4 Rue Maati Jazouli (Ex Rue Friol), Anfa en qualité de représentant permanent de la masse des obligataires.
Les frais et débours relatifs à l'exécution de la mission du représentant de la masse des obligataires seront pris en charge par la Société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des obligataires, agissant conformément aux dispositions des articles 302 et 303 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, confère au représentant permanent de la masse des obligataires ci-dessus désigné tous pouvoirs pour accomplir, au nom de ladite masse, tous les actes de gestion nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des obligataires.

L'Assemblée Générale des obligataires charge le représentant permanent notamment de convoquer la masse en Assemblée Générale chaque fois que de besoin.

Elle le charge également d'informer par tous moyens à leur convenance les obligataires et ce, pendant toute la durée de l'emprunt.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des obligataires confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la loi.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Finances News Hebdo du Jeudi 16 et Vendredi 17 Avril 2020

Mesures de soutien

Le satisfecit du CVE

◆ Les mesures d'urgence en faveur des entreprises, des salariés et des ménages ont donné de premiers résultats probants selon le Comité de veille économique.
◆ Une réflexion sur la stratégie de sortie de crise est engagée.

Mohamed Benchaâboun a présidé mardi la quatrième réunion du Comité de veille économique. La reflexion sur la stratégie d'après crise est lancée.

Par A. **Elkadiri**

Depuis le début de la crise sanitaire dans le Royaume, plus on avance dans le temps, et plus les prévisions de croissance des principales institutions conjoncturistes se détériorent.
En effet, au tout début de la crise, le Centre marocain de conjoncture (CMC) pronostiquait une croissance de 0,8% en 2020. Plus récemment, le haut-commissariat au Plan (HCP) tablait sur une croissance négative de 1,8%. Enfin, en début de semaine, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé qu'il prévoyait une contraction de la croissance nationale de 3,7%. En réalité, plus la durée de la crise s'allonge, et plus les dégâts sur l'activité économique augmentent.
Certaines branches d'activités, particulièrement celles qui dépendent de la demande étrangère, ainsi que celles à l'arrêt par décision des pouvoirs publics, ont été lourdement impactées. Parmi les secteurs les plus touchés, on retrouve le tourisme, les activités exportatrices comme les industries automobiles ou aéronautiques, ou encore les services et les commerces.

Réussite des mesures de soutien

C'est dans ce contexte économique tendu que le Comité de veille économique (CVE) s'est réuni mardi 14 avril pour la quatrième fois.
Durant cette réunion, le CVE a examiné le premier bilan des mesures de soutien en faveur des entreprises en difficulté, des salariés affiliés à la CNSS et des chefs de ménages opérant dans le secteur informel, soutenus par le Fonds spécial Covid.
Il ressort des délibérations que l'ensemble des membres du Comité ont pris acte de «*l'opérationnalisation réussie de ces mesures, grâce à la forte mobilisation et aux efforts consentis par toutes les parties prenantes*».
Il s'agit désormais d'œuvrer à la consolidation des «*premiers résultats probants*», comme le souligne le CVE dans sa communication post-réunion.

De nouvelles mesures

Pour cela, une batterie de nouvelles mesures a été annoncée, que ce soit sur le plan fiscal ou sur le plan administratif.
Il s'agit notamment de reporter les délais des déclarations de revenus pour les personnes physiques qui le souhaitent, de fin avril au 30 juin 2020, ou encore d'exonérer de l'impôt sur le revenu tout complément d'indemnité versé au profit des salariés (affiliés à la CNSS) par leurs employeurs, dans la limite de 50% du salaire mensuel net moyen.
Sur le plan administratif, le CVE a pris note des mesures d'assouplissement qui visent à éviter aux entreprises titulaires de marchés publics de supporter des pénalités pour des retards d'exécution qui ne leur sont pas imputables.
Sur le plan de la gouvernance des sociétés anonymes, un projet de loi est en cours de mise au point pour introduire les souplesses nécessaires permettant notamment la tenue à distance, en cette période d'état d'urgence sanitaire, des réunions des organes délibérants, particulièrement en ce qui concerne les arrêtés des comptes.

Préparer la sortie de crise

Ces mesures de court-terme apportent certes un peu d'air à un tissu économique asphyxié, mais elles sont loin d'être suffisantes sur le long terme. Le CVE en est parfaitement conscient et commence à réfléchir à la prochaine étape.
En effet, le Comité s'est accordé sur une méthodologie de conduite de la réflexion prospective visant à élaborer des scenarii soutenables pour les deux phases à venir : le redémarrage progressif des différents secteurs d'activité et la relance vigoureuse de l'économie nationale. Les moyens à mobiliser pour chaque scénario seront ainsi dégagés.
Car ne nous y trompons pas : il faut dès maintenant préparer la sortie de crise, comme l'a suggéré le haut-commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi, dans un entretien avec l'agence de presse espagnole EFE. «*Le Maroc devrait commencer à réfléchir à la phase post-crise et à planifier les futurs projets stratégiques qui doivent placer l'environnement et l'Homme au centre des préoccupations*», a-t-il notamment expliqué.
Durant cette phase cruciale pour l'avenir du Royaume, l'Etat aura un rôle majeur à jouer, en tant que «*moteur de développement*», un «*Etat stratège et mobilisateur de ressources*». ◆

> **Ces mesures de court-terme apportent certes un peu d'air à un tissu économique asphyxié, mais elles sont loin d'être suffisantes.**

«Le gouvernement ne dit pas comment chiffrer les pertes du PIB»

◆ La sortie de crise, causée par la propagation du coronavirus au Maroc, ne sera pas de tout repos. Le redressement économique devrait être long, difficile et coûteux.

◆ Hammad Kassal, chef d'entreprise et économiste, critique vertement le rôle joué par la CGEM au sein du Comité de veille économique.

◆ Tout en livrant son appréciation sur la batterie de mesures prises en faveur des sociétés impactées par le coronavirus, il détaille les leçons à tirer de cette période dévastatrice.

Propos recueillis par M. **Diao**

Finances News Hebdo : **En tant qu'ancien membre du patronat marocain, comment jugez-vous, le travail de la CGEM au sein du Comité de veille économique (CVE), très impliqué dans la mise en place des mesures économiques permettant au pays de faire face à la pandémie ?**

Hammad Kassal : Le CVE a été mis en place pour apporter des réponses et des actions rapides aux problèmes économiques engendrées par le choc Corona. Et qui dit actions dit informations sur la situation des entreprises (le nombre d'entreprises qui ont été obligées d'arrêter leur activité, le nombre de salariés touchés, les plans des entreprises pour faire face à cette situation…), et ses informations devaient, en principe, être disponibles chez la CGEM du fait qu'elle a des représentations au niveau de chaque fédération sectorielle et de chaque région.

Malheureusement l'équipe actuelle de la CGEM, qui manque de leadership, est loin du terrain et de la réalité quotidienne, en particulier, des TPME principales victimes de cette crise.

J'ai l'impression que le rôle de la CGEM se limite à faire de doléances (à pleurnicher) sans faire de propositions concrètes, en matière par exemple, du maintien d'emplois par les entreprises soutenues par l'Etat, des d'investissements que le secteur privé compte engager pour relancer l'économie afin de produire localement certaines importations et surtout l'accompagnement techniques aux TPME et pourquoi pas prendre en charge la formalisation du secteur informel à travers le statut auto-entrepreneur qui peut constituer une réelle révolution dans la modernisation de l'économie.

Si l'Etat a engagé des actions efficaces et avec rigueur pour sauver les vies humaines et soutenir le pouvoir d'achat des entreprises et de la population dans un contexte de confinement quasi-total où nous assistons à une chute aussi bien de la demande (confinement) que de l'offre (arrêt des activités des entreprises), la CGEM doit présenter un plan de relance détaillé, chiffré et doit mobiliser en partenariat constructif avec le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) les moyens financiers adéquats.

F.N.H. : **Plusieurs mesures en faveur des entreprises ont été prises (report des échéances fiscales, report des crédits bancaires, produits bancaires spécifiques, etc.). Cette batterie de dispositifs vous semble-t-elle être suffisante pour aider les entreprises à traverser cette période difficile?**

H. K. : Bien sûr ces mesures sont très importantes, mais il s'agit de mesures techniques, à court terme, afin d'amortir le choc des dégâts causés par le virus. Ces mesures ont conduit les pouvoirs publics à jouer le rôle d'assureur de l'ensemble de l'économie. Comme vous le savez, nous sommes devant une situation inédite, jamais dans l'histoire économique moderne nous n'avons connu pareille crise. A la base ce n'est ni une crise économique, ni une crise financière, ni une guerre avec des armes, un virus invisible a réussi à bouleverser et paralyser en 15 jours l'économie mondiale.

> **L'équipe actuelle de la CGEM, qui manque de leadership, est loin du terrain et de la réalité quotidienne.**

L'Etat, dans notre pays, a agi avec rigueur et mobilisation pour sauver des vies humaines, la propagation du virus doit être contenue quoi qu'il en coûte. Mais quand on agit dans l'urgence et face à des attentes importantes, il y a un décalage qui naît comme c'est le cas pour le soutien des entreprises à travers la CNSS. La direction de cette institution a pris la décision d'arrêter le remboursement aux sociétés qui ont déclaré l'arrêt du travail en attendant que le comité technique (un de plus), issu du CVE fixe la définition de la notion d'entreprise en difficulté. Ce type d'action crée une confusion et devait être réglé avant même de lancer le processus de remboursement.

Le redressement économique sera long, difficile et coûteux. La sortie du confinement sera progressive, pendant longtemps, les activités seront nécessairement restreintes ce qui réduira l'investissement et la consommation. Des secteurs entiers et essentiels pour l'économie, comme le tourisme, mettront fort longtemps à se remettre de la situation.

À cela s'ajoutera la perturbation de l'économie mondiale

qui ralentira aussi la reprise, donc la demande des produits marocains. La stratégie d'urgence du gouvernement qui consiste à combler les manques causés par la situation sanitaire, va donc bientôt être mise à rude épreuve.
Car ces manques ne vont pas disparaître avec la fin du confinement. Une question cruciale et qui est clairement évitée pour le moment sera donc de savoir à quel moment le gouvernement considérera que l'on est revenu à la normale et qu'il n'est plus nécessaire de tendre ce filet de sécurité. Si la crise s'inscrit dans la durée, l'action du gouvernement va prendre une autre forme. Il devra reconstruire l'économie détruite par l'épidémie et, donc, décider des contours de l'économie de demain.
Mais le passage entre plan de soutien qui remplace les revenus manquants et plan de relance qui pose de nouvelles priorités, risque d'être délicat et le gouvernement doit faire preuve de beaucoup d'imagination pour ne pas pénaliser toujours les mêmes.
Faudra-t-il relancer tout en continuant à sauvegarder l'existant ou faire des choix ? Peut-on, du reste, sauvegarder l'existant dans une économie mondiale qui sera bouleversée avec sans aucun doute des relocalisations en masse vers les pays donneurs d'ordres (automobile, aéronautique, les médicaments,…) ?
Le gouvernement ne dit pas comment chiffrer la perte en produit intérieur brut. Comment il va minimiser les effets de cette crise sur le moyen et long terme ? Comment sortir du confinement ? Comment repenser notre modèle économique ? La Commission qui se penche sur la mise en place d'un nouveau modèle de développement, doit intégrer cette nouvelle donne dans ses hypothèses.
Le recours à la LPL est une ardente obligation, mais comment elle va être utilisée et quelles sont les contreparties demandées par le FMI ? Le gouvernement vient d'acter un plan d'austérité, est ce que nous allons vers une nouvelle copie du Plan d'ajustement structurel (PAS) au moment où les secteurs sociaux (santé, éducation, population vulnérable…) ont plus que jamais besoin de renforcer leur budget. Pour réussir toute politique de crise, il faut de la transparence dans la manière de faire.

F.N.H. : **Plusieurs voix s'élèvent pour alerter sur les fâcheuses conséquences du risque de l'allongement des délais de paiement, dû au coronavirus, notamment pour le secteur privé. Quel est votre avis sur la question et comment inciter les entreprises à payer leurs fournisseurs à temps dans cette période de crise ?**

H. K. : Les délais de paiement paralysent l'économie. Si l'Etat (entreprises publiques et collectivités territoriales) a fait des efforts ces derniers mois, les grandes entreprises privées continuent à faire des TPME leurs banquiers, la dette interentreprises privées représente plus de 450 milliards de dirhams (25% du PIB), dans une situation normale plus de 40% des faillites des TPME sont dus aux retards des paiement, en cette situation de coma économique, les dégâts seront dévastateurs.
L'une des actions de la CGEM, durant cette crise, est de réunir toutes les grandes entreprises membres, surtout les grandes surfaces, qui génèrent un cash important, et de les pousser par tous les moyens à payer les arriérés des TPME. C'est aussi une forme de solidarité dans cette phase délicate que traverse notre économie.
Tant que notre pays n'a pas pris cette problématique de délais de paiement avec la rigueur qu'elle mérite, on ne pourra ni lutter contre l'informel, ni encourager les jeunes à entreprendre.

F.N.H. : **Enfin en tant que chef d'entreprise, quels sont les enseignements à tirer de cette période de pandémie ?**

H. K. : De cette crise dévastatrice et unique dans son genre, du fait qu'elle est exogène et touche tous les pays du monde en même temps, nous pouvons tirer quelques leçons.
La première, l'Etat reste l'ultime recours en cas de crise, le marché a montré encore une fois qu'il est incapable de réguler les déséquilibres.
La deuxième, là où le télétravail est possible, il fonctionne très bien, la productivité a augmenté et la technologie a humanisé les relations.
La troisième, on est passé à côté de l'essentiel. Illustration de cette évidence, on redécouvre que les corps de métiers les plus importants sont les personnels soignants (médecins, infirmiers, pharmaciens…), les agriculteurs, les livreurs, les éboueurs et l'épicerie du coin.
La quatrième, intégrer la résilience dans nos modèles économiques. Et je termine avec une phrase de l'auteur de La Peste, Albert Camus. : *«Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse»*. ◆

Entreprises impactées par le Coronavirus

Les experts-comptables tentent de freiner l'hémorragie

◆ **Les experts-comptables aident les entreprises qu'ils accompagnent à préserver leur structure financière.**

Par M. **Diao**

La chasse aux dépenses est une priorité pour l'entreprise en temps de crise.

L'accompagnement des entreprises par les experts-comptables est nécessaire en période normale. Il l'est encore plus dans ce contexte marqué par l'état d'urgence sanitaire particulièrement préjudiciable pour les entreprises.

Interrogé sur la nature de l'accompagnement prodigué par les entreprises en cette période dévastatrice pour l'économie nationale, Zakaria Fahim, expert-comptable et Managing partner de BDO Maroc, apporte un éclairage édifiant sur les risques de la situation actuelle pour le tissu entrepreneurial mais également les opportunités. *«Notre premier rôle envers les entreprises accompagnées, notamment dans les trois mois qui viennent, est de freiner l'hémorragie en leur proposant des solutions de financement pour couvrir le besoin en fonds de roulement (BFR), notamment le crédit Oxygène mis en place par la CCG»*, soutient-il.

Le dirigeant de BDO Maroc insiste également sur l'urgence d'aider les entreprises dans cette période de crise à identifier les clients en mesure de payer à temps, tout en négociant avec les fournisseurs.

La chasse aux dépenses

Rachid Seddik Seghir, expert-comptable et fondateur du cabinet Seddik, qui se base sur une analyse comptable, constate la réduction drastique des produits pour la plupart des entreprises en raison de la cessation d'activité et la difficulté de cantonner les charges à des niveaux supportables.

«Aujourd'hui, il existe une forte tension sur la trésorerie des entreprises du fait de l'impossibilité de recouvrer leurs créances. La plupart des entreprises qui ne savent pas de quoi demain sera fait, ont arrêté de payer leurs fournisseurs», révèle-t-il.

Et d'ajouter : «*Nous travaillons avec les entreprises dans le sens de la réduction des charges en faisant la chasse aux dépenses, tout en les incitant à recourir au rééchelonnement des crédits bancaires»*.

«Le rôle de l'expert-comptable dans cette période de crise est aussi d'expliquer aux entreprises que l'établissement de la cartographie des risques permet de remettre en perspective certaines charges pour ne pas déstabiliser sa structure financière», analyse Zakaria Fahim.

Il suggère de garder à l'esprit l'opportunité pour les entreprises de recourir aux financements alternatifs pour ne citer que le Businessangel après la crise. Un moyen d'alléger la pression sur la capacité d'endettement des entreprises.

L'occasion de revoir le businessmodel

Zakaria Fahim reste persuadé que la crise actuelle est une opportunité pour pousser les entreprises à adopter davantage le digital en tant que paramètre-clef de leur businessmodel.

«Le retour d'expérience montre que les structures qui ont fait le pari du digital, sont moins impactées par les conséquences de la pandémie. Ces entreprises poursuivent leurs activités malgré le confinement», soutient-il, tout en rappelant le rôle majeur de l'expert-comptable sur les volets formation et accompagnement de la transformation digitale des entreprises, devenus aujourd'hui une nécessité et non un luxe.

Rachid Seddik Seghir partage quelque part la même vision que son confrère puisqu'il veille à ce que les entreprises accompagnées par son cabinet pendant cette période sortent des sentiers battus en utilisant le digital pour innover par exemple.

Par ailleurs, il est important de préciser que la crise qui prévaut actuellement, est une opportunité pour les entreprises de redéployer des compétences vers de nouveaux services.

Cette période montre également le caractère crucial pour les sociétés de privilégier la relation commerciale avec les clients sains, notamment ceux qui payent à temps. ◆

Travailler autrement

«La conjoncture actuelle nous a poussé à réduire l'activité du cabinet en pleine période des échéances fiscales. Une petite équipe continue de se rendre dans les locaux. En parallèle, le télétravail a été développé», confie Rachid Seddik Seghir. Le système mis en place (planning, objectifs, etc.) a été concluant. Le développement de ce mécanisme de travail après la crise du covid-19 est une option pour le cabinet Seddik. Dans le même ordre d'idées, Zakaria Fahim souligne que le digital réduit la distance, et que l'outil numérique lui permet d'accompagner des entreprises implantées dans les autres régions du Royaume sans la contrainte de la présence physique.

Ces avantages palpables légitiment le fait que l'Ordre des experts- comptables milite pour la transformation digitale du secteur.

Croissance

Chronique des récessions au Maroc

◆ Depuis 1960, le Maroc a connu six périodes de récession économique.
◆ Les causes étaient différentes et les impacts à degrés variables. Historique.

Par Y. **Seddik**

En 2020, le Maroc devrait connaître sa septième récession économique depuis son indépendance.

La pandémie du Covid-19 va plonger plusieurs pays du monde dans leur première récession depuis près d'un siècle. Le Maroc n'est évidemment pas à l'abri de ce tumulte, le FMI lui prévoyant une contraction de 3,7% du PIB en 2020.
Le Royaume a connu plusieurs épisodes récessifs depuis son indépendance. Nous avons compilé, grâce aux données de la Banque mondiale (World Bank National Accounts Data), les chiffres de croissance du PIB du Maroc depuis 1960. Six périodes de récession se sont dégagées.
La première en 1981, avec une contraction annuelle de 1,74% du PIB. 6 ans plus tard, en 1987, le Maroc connaissait une nouvelle récession de 0,33%. Mais c'est durant les années 90 que le Royaume a enregistré plusieurs épisodes de récession : deux années de suite en 1992 et 1993 avec un recul de 2,10% et 0,74% respectivement, pour ensuite inscrire sa plus forte contraction annuelle en 1995 (-5,41%). La dernière a eu lieu en 1997, année ou l'économie nationale avait régressé de 1,56%. S'en est suivi un long et durable cycle de croissance ininterrompue jusqu'à aujourd'hui.
L'on note par ailleurs que le Maroc a pu échapper à la grande récession de 2008 en raison de sa faible intégration dans la finance mondiale.

Périodes différentes, causes différentes

L'histoire récente nous montre qu'au Maroc le ralentissement est provoqué soit par des chocs économiques imprévus, soit par de grands déséquilibres macroéconomiques ou des campagnes agricoles désastreuses.
Au début des années 80, les principaux indicateurs économiques du Royaume reflétaient une grave détérioration de la situation économique du pays.
L'économie marocaine avait subi le contrecoup de nombreux facteurs : deuxième choc pétrolier, baisse des prix du phosphate, hausse du Dollar et des taux d'intérêt, sans oublier une sécheresse sévère en 1981. Cette année-là, le Maroc enregistrait sa première récession depuis au moins 1960 selon les données disponibles.
À l'époque, et en réponse à cette situation inédite, le gouvernement avait mis en place un programme d'ajustement structurel (PAS). C'est ainsi que plusieurs mesures de stabilisation et d'ajustement ont été élaborées par le Maroc appuyé par le FMI et la Banque mondiale.
6 ans après la mise en place du PAS, soit en 1987, le Maroc est de nouveau retombé en récession, cette fois-ci d'une moindre ampleur, puisque son PIB s'était contracté de 0,33%. La sécheresse en était la principale raison.
En effet, entre 1983 et 1993, le secteur agricole avait alterné des hauts et des bas, avec les années 1987 et 1992 comme les plus mauvaises années agricoles et 1986 et 1988 comme les meilleures.

1995, année noire

En 1995, l'économie marocaine sombrait littéralement. Outre l'effet de la sécheresse, la rigueur budgétaire et la politique monétaire restrictive (en plus des spéculations sur la formation d'un gouvernement d'alternance) ont eu raison de la croissance économique.
Le produit intérieur brut avait reculé de 5,41% pour se situer à 47 Mds de dollars (contre près de 48 Mds une année plus tôt).
Puis «miracle» en 1996, le pays passant d'une terrible récession à une croissance à deux chiffres de type asiatique (+12,4%) : un saut de près de 18 points de pourcentage. C'était finalement un rebond en «V» violent mais sans horizon, puisqu'en 1997 le Maroc renouait de nouveau avec la récession, avec un recul de 1,56%.

Que retenir ?

Au final, cette période étudiée (1980-2000) a connu l'alternance de bonnes et de mauvaises campagnes agricoles et une récession persistante des pays industrialisés, notamment ceux de l'Europe, principaux partenaires économiques du Maroc.
Durant toutes ces années, l'évolution de la croissance économique était influencée par les aléas climatiques et l'environnement international. Les secteurs secondaire et tertiaire contribuaient peu au PIB, alors que le secteur agricole (parfois capricieux) poussait la croissance à l'irrégularité.
Aujourd'hui, la cause est de toute autre nature et provoque des conséquences jamais étudiées : Un choc massif et simultané de l'offre et de la demande. ◆

> **Le Maroc a pu échapper à la grande récession de 2008 en raison de sa faible intégration dans la finance mondiale.**

«L'intérêt effectif des solutions de traçage reste à démontrer»

◆ Experte internationale en intelligence artificielle, professeure à la Faculté des sciences et d'ingénierie à Sorbonne Université et chercheuse au LIP6, Amal El Fallah Seghrouchni nous renseigne sur l'intérêt de l'IA pour surmonter la crise actuelle liée au Covid-19.

Propos recueillis par K. **A.**

Finances News Hebdo : **Dans la lutte contre le Covid-19, plusieurs pays ont eu recours au traçage et à la surveillance des données. Est-ce une stratégie payante ? Le Maroc a-t-il les moyens de faire la même chose ?**

Amal El Fallah Seghrouchni : Dans le contexte du Covid-19, le traçage signifie la mise en place de solutions de suivi numérique, individualisé ou collectif, pour la protection de la santé publique. Ce qui implique la collecte d'informations relatives aux citoyens et à la pandémie. Mais les modalités de cette collecte et les traitements associés varient sensiblement d'un pays à l'autre. Moins les droits de l'homme et la vie privée sont respectés et plus les approches sont intrusives.

La question de l'intérêt effectif des solutions de traçage reste à démontrer. Nous manquons de recul par rapport à ces solutions, sur leur faisabilité technique et leur fiabilité (cas d'hacking comme c'est le cas actuellement en France pour les dérogations de sortie) mais aussi sur la possibilité effective de leur déploiement social : le maillage réseau est-il suffisant ? Quel est le taux de la population en mesure d'utiliser ces technologies ?

Par ailleurs, il n'y a pas de garanties sur les apports réels en dessous d'un certain seuil d'adhésion, 60% de la population semblent être le seuil requis, et nous ne savons pas prouver si elles vont réellement aider à endiguer la pandémie et surtout si les conclusions de ce suivi ne seront pas biaisées.

Au Maroc, la question se pose plutôt en termes de volonté politique d'aller dans cette direction tenant compte de tous les bémols éthiques, de fiabilité technique et de déploiement social susmentionnés.

D'un point de vue pragmatique, il serait prudent de ne pas engager négativement l'avenir. Par exemple, en confiant la mise en place de telles solutions à des lobbies guidés par le gain ou par le besoin de recycler leurs solutions.

En prenant des décisions sur la base d'informations peu fiables, on peut créer des effets de bord irrévocables. Les débats actuels sur la dangerosité des «passeports immunitaires» envisagés pour le casse-tête du déconfinement soulignent le besoin crucial de données fiables et qui restent difficiles à obtenir du fait de leur évolution permanente en cas de pandémie.

F.N.H. : **Ce type de solution soulève, bien entendu, des questions en matière de protection de la vie privée. Quelle est votre appréciation ?**

A. E. F. S. : C'est une question importante qui a soulevé de nombreux débats dans les pays soucieux de la vie privée et des droits de l'Homme, et beaucoup redoutent un recours à la «doctrine de choc», cette stratégie politique qui profite des crises à grande échelle pour faire avancer des politiques impopulaires. De ce fait, les réponses sont nuancées proportionnellement au degré d'intrusion préconisé.

Le Japon a adopté des solutions qui respectent le droit à la vie privée même si, paradoxalement, il a prôné la Société 5.0 une des plus digitalisées au monde. Contrairement à la Chine et à la Corée qui ne sont pas un idéal démocratique, le gouvernement japonais se concentre sur la prévention des clusters et n'a pas introduit de suivi des citoyens.

Comme la situation sanitaire évolue, des débats sont en cours pour améliorer cette stratégie mais le suivi des individus n'est pas à l'ordre du jour.

Hong Kong déploie une approche Big Brother 5.0 utilisant des technologies très intrusives comme des bracelets électroniques et des téléphones qui signalent la position exacte d'un individu. Ce dernier reçoit des messages texte s'il s'éloigne de sa zone de quarantaine et des détectives numériques le suivent dans ses déplacements.

Si l'Asie n'a pas une position unifiée, l'Europe a longuement hésité. Des débats d'ordre éthique sont engagés car ces solutions sont intrusives et leur acceptabilité sociale nécessitera des garanties fortes quant au respect de la vie privée et des données personnelles. La promesse de la limitation du suivi numérique à la période du Covid-19 ne convainc pas et laisse perplexe quant au devenir des solutions concoctées et des données amassées.

> **En prenant des décisions sur la base d'informations peu fiables, on peut créer des effets de bord irrévocables.**

Par ailleurs, ces solutions de suivi numérique doivent être fondées et prouvées scientifiquement sans l'influence des lobbies de l'industrie pharmaceutique, des GAFAM ou de certains opérateurs. On voit déjà fleurir des conflits d'intérêt, ici et là, ainsi que des coalitions entre GAFAM pour proposer voire recycler des solutions au pistage des individus. Les solutions doivent être éthiques, inclusives, fiables et surtout provisoires.

F.N.H. : **En termes d'intelligence artificielle existe-t-il des modèles qui pourraient nous permettre de mieux anticiper, gérer et contrer la pandémie de coronavirus ? Si oui, cela peut-il s'avérer efficace ?**

A. E. F. S. : L'IA peut aider à mieux gérer la situation de crise. En sensibilisant les citoyens à travers des applications mobiles bénéficiant d'interfaces multimodales pour aider les populations à s'informer, à rester connectées, elle peut créer des services dématérialisés (B2B ou B2C) et des plateformes d'échange pour pallier le confinement (exemple un service de troc circulaire intelligent citoyen) et assurer la continuité de service. Grâce à l'IA, des drones autonomes sont déployés pour informer (en

France), protéger (en Inde) ou surveiller (en Chine) des citoyens.
Au niveau médical, des consultations en télémédecine sont pratiquées pour maintenir la distanciation, le confinement des personnes vulnérables et soulager les services d'urgence. Des systèmes à base d'agents intelligents permettent aussi de simuler, de visualiser et d'expliquer la progression de la pandémie.
Les méthodes d'IA cognitive permettent d'automatiser la prise de décision individuelle et collective, de négocier dynamiquement l'allocation de ressources médicales et d'optimiser leur utilisation. Par exemple, l'IA permet de guider les ambulances à atteindre les hôpitaux au plus vite, à planifier dans l'incertain et à optimiser la prise en charge d'un patient en préparant son arrivée aux urgences. On peut également utiliser les simulations individu-centrées pour étudier et expliquer la pandémie.
D'autres méthodes statistiques ou d'apprentissage automatique, notamment les réseaux de neurones et l'apprentissage profond, peuvent prédire la propagation de l'épidémie en fonction des données recueillies, prédire un phénomène de consommation ou de futurs comportements.
Mais si l'IA est incontournable, les solutions qu'elle apporte doivent reposer sur des données fiables et bien calibrées. La validité des procédures d'apprentissage statistique dépend essentiellement des hypothèses faites sur les mécanismes aléatoires inhérents à l'observation des données difficiles à contrôler, surtout en situation de pandémie, et de l'ensemble des règles de décision, jugées potentiellement performantes, qui est utilisé. Enfin, il faut être vigilant aux biais cognitifs qui génèrent une distorsion par rapport à une réalité ou une rationalité, les biais statistiques ou de données comme les biais de sélection ou d'endogénéité, ou encore les biais économiques.

F.N.H. : **Depuis le début de la propagation, l'innovation et l'entrepreneuriat se sont accélérés au Maroc (plusieurs initiatives ont été mises en place). Comment voyez-vous le potentiel des jeunes start-up marocaines ?**

A. E. F. S. : Les start-up marocaines sont très actives et l'écosystème très engagé dans la lutte contre le Covid-19 comme en témoigne le lancement du concours HackCovid-19 par l'APEBI.
Cette attitude citoyenne est largement partagée et a donné lieu à des initiatives d'innovation un peu partout y compris au sein des laboratoires de recherche. On peut saluer le programme de soutien à la recherche multidisciplinaire dans les domaines en relation avec la pandémie actuelle du Covid-19, lancé par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers son Département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que le Centre national pour la recherche scientifique et technique. Il est toujours vrai que *«la nécessité infante la créativité»* ! ◆

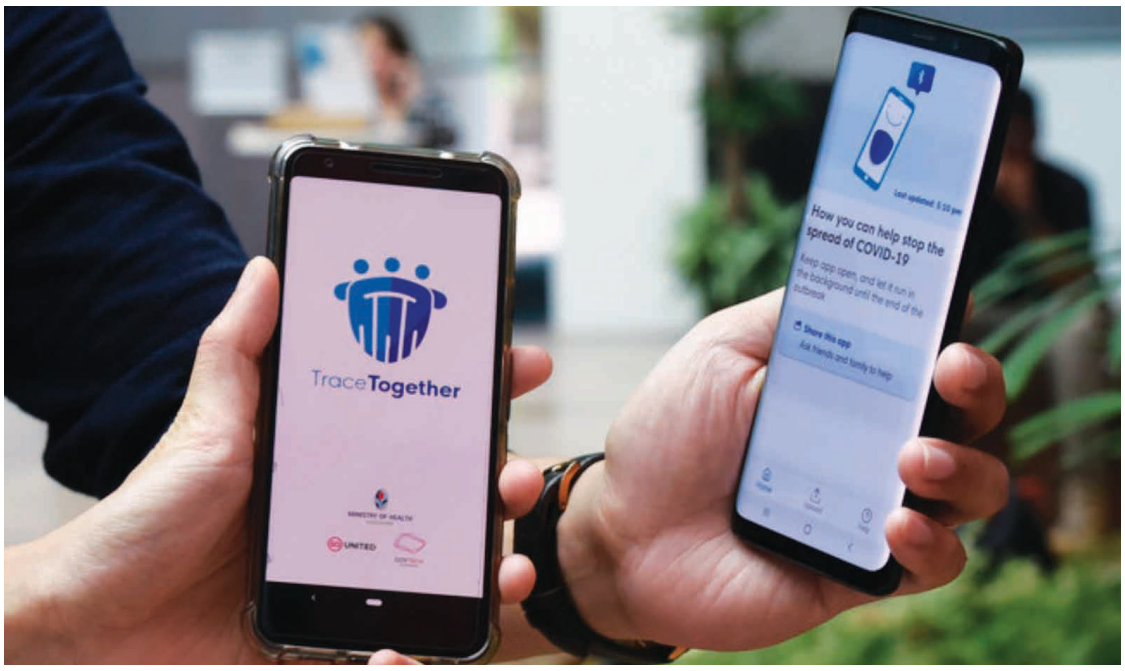

L'application de traçage voulue par l'Intérieur doit reposer sur des technologies standard, garantir un très bon niveau de sécurité, et pouvoir être mise à l'échelle.

Déconfinement

La piste du traçage étudiée

◆ Un appel à manifestation d'intérêt aurait été lancé pour élaborer une solution digitale.

◆ Elle doit être livrée au ministère de l'Intérieur le 24 avril courant, pour un déploiement de la 1ère version prévu le 31 avril.

Si le confinement a été une décision obligatoire et difficile à prendre pour limiter la propagation du coronavirus, le déconfinement semble autrement plus problématique, et suscite des débats passionnés un peu partout à travers le monde.
Le Maroc se prépare, aussi, au déconfinement. Un appel à manifestation d'intérêt aurait été lancé pour trouver une solution digitale visant à renforcer les efforts existants et préparer les prochaines étapes.
Les autorités marocaines, en particulier les ministères de l'Intérieur et de la Santé, exigent néanmoins de minimiser les coûts et les délais de livraison de la solution en s'appuyant sur des solutions Open Source existantes.
Dans le document de cadrage pour une solution de traçage des contaminations élaboré à cet effet, elles s'appuient sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, notamment le traçage, les tests et l'isolement, qui constituent les principales actions à initier pour lutter contre le Covid-19.
Pour le traçage, il s'agit d'identifier les personnes potentiellement exposées à des patients dont l'infection au Covid-19 est confirmée, sur la base des antécédents de localisation. A noter que le traçage pourra être fait soit via GPS en enregistrant la localisation de l'utilisateur, soit par Bluetooth en enregistrant les ID des téléphones proches.
Ce traçage doit s'accompagner, d'une part, de tests en masse des patients pour le Covid-19 (par des initiatives telles que les tests gratuits, les tests au volant, etc.) et d'autre part, de l'isolement des patients (ou potentiels) Covid-19 avec recommandation d'auto-confinement même si les symptômes sont légers.
Plusieurs pays ont mis en place des solutions digitales de traçage dans le cadre de leur réponse à la crise causée par le Covid-19 (Chine, Singapour, Royaume-Uni, Corée du Sud), rappelle le document de cadrage, qui précise cependant qu'au Maroc la mise en place d'une solution de traçage de la transmission doit répondre à plusieurs enjeux liés à la situation actuelle.
Il s'agit de faciliter le traçage des cas de Covid-19, en réussissant une détection précoce et rapide des contaminations, en traçant l'historique de contact avec des cas confirmés; cibler les tests en se focalisant sur les populations à haut risque ou ayant été en contact avec des cas confirmés; préparer le déconfinement en assurant un suivi des populations pendant le déconfinement afin d'isoler rapidement les nouveaux cas et éviter de nouveaux foyers locaux.
Dans ce cadre, la solution digitale que veut l'Intérieur *«doit répondre à des attentes fonctionnelles, techniques et à un modèle de collaboration prédéfini».*
Ainsi, sur le volet fonctionnel, elle doit couvrir un ensemble de fonctionnalités (et sous-fonctionnalités) avec des niveaux de priorité différents comme le Back Tracking, les autorisations de sorties digitales, le diagnostic en ligne, ou encore la mise en place d'un tableau de bord de pilotage centralisé.
Sur le volet technique, cette solution, propriété intellectuelle du ministère de l'Intérieur, doit reposer sur des technologies standard, garantir un très bon niveau de sécurité, et pouvoir être mise à l'échelle. Et ce, étant donné qu'elle est amenée à être déployée sur plusieurs millions de smartphones et à stocker des données personnelles sensibles.
Le document de cadrage précise à cet effet que l'opérateur téléphonique ne devra pas facturer la consommation data de cette application qui devrait être disponible en français et en arabe.
A noter que la solution doit être livrée (code source) au ministère de l'Intérieur le 24 avril courant, pour un déploiement de la 1ère version prévu le 31 avril. ◆

Coronavirus

Menace sur la sécurité alimentaire

- La situation est maîtrisable, mais si la crise perdure, les dégâts seront importants, estime la FAO.
- Le fléchissement des économies entraînera une augmentation des niveaux de la famine dans 65 pays.

Par M. **Diao**

La crise sanitaire due à la propagation du coronavirus a engendré une crise économique sans précédent, impactant dans son sillage toutes les branches d'activité.

Sous l'effet des restrictions du confinement, de nombreux secteurs évoluent au ralenti faute de main-d'œuvre suffisante, à l'image de l'agriculture. Actuellement, les pays disposent de stocks assez suffisants pour répondre à leurs besoins alimentaires. Mais si la crise venait à perdurer, la situation pourrait devenir critique et le risque de pénurie ne sera plus à écarter.

«*La fermeture des frontières, les mesures de quarantaine et les perturbations des marchés, des chaînes d'approvisionnement et des échanges commerciaux pourraient restreindre l'accès des populations à des ressources alimentaires suffisantes, diverses et nutritives, en particulier dans les pays durement touchés par le virus ou déjà touchés par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire*», avertit l'Organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO). L'institution onusienne basée à Rome estime dans un rapport publié récemment qu'à mesure que le virus se répand, que les cas se multiplient et que les mesures deviennent de plus en plus contraignantes, le système alimentaire mondial sera mis à rude épreuve dans les temps à venir. Les ralentissements et les fléchissements des économies pourraient engendrer une augmentation des niveaux de la famine dans 65 pays.

«*Nous nous attendons à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les restrictions de mouvement peuvent empêcher les agriculteurs de travailler et les opérateurs de l'agroalimentaire de transformer les produits*», précise la FAO.

La pénurie d'engrais, de médicaments vétérinaires et d'autres intrants pourrait affecter la production agricole. La fermeture de restaurants, d'hôtels et de sites d'hébergement et les achats moins fréquents dans les épiceries contribuent à la diminution de la demande deproduits frais et halieutiques. Ce qui affecte les producteurs et les fournisseurs.

La FAO s'attend à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

Manque de main-d'œuvre

La FAO estime que la pénurie de la main-d'œuvre pourrait affecter sérieusement les filières qui ont besoin d'un nombre important de travailleurs ou celles où le machinisme est peu présent.

Concernant l'approvisionnement des marchés, les perturbations sont pour le moment faibles et les prix sont quasi stables. Le niveau de stock mondial des céréales est encore à un niveau satisfaisant et les autres cultures se présentent sous de bonnes conditions.

L'organisation onusienne constate toutefois un certain fléchissement de la production des denrées à grande valeur ajoutée comme les fruits et les légumes, dû aux mesures de confinement.

Pour ce qui est de la filière pêche, les répercussions sont variables selon les pays, avec généralement l'incapacité de la flotte à opérer adéquatement en raison de marchés limités à cause de la faible demande ou encore de la difficulté d'appliquer les mesures sanitaires dans les navires.

La FAO relève par ailleurs : «*Qu'il existe des défis majeurs à relever par les communautés au niveau de la logistique du fait que les marchés des produits alimentaires ne sont pas immunisés contre de tels risques. Les effets seront particulièrement marqués dans les pays qui dépendent fortement des importations des produits de base*».

Toujours d'après l'organisation onusienne, dans ces pays, lorsque la dépendance des produits de base augmente de 1% en un an, elle entraîne une hausse moyenne de la sous-alimentation de 3,8%. De plus le choc de la demande ne fera que prolonger et aggraver les effets. ◆

Comment limiter les dégâts sur l'alimentation et l'agriculture

Pour atténuer les effets de la pandémie sur l'alimentation et l'agriculture, la FAO a exhorté la communauté internationale à répondre aux besoins immédiats des catégories les plus vulnérables. Il est question aussi de renforcer les programmes de protection sociale à travers l'allocation d'aide directe aux personnes les plus impactées. A cet égard, elle préconise l'utilisation des banques alimentaires de la part du gouvernement mais aussi des donations issues de personnes privées ou de réseaux solidaires. La FAO recommande également d'injecter des fonds dans le secteur agricole pour maintenir la machine de production. Les pays doivent gagner en efficacité et réduire le coût lié au commerce. Il s'agit d'éviter les mesures qui restreignent les échanges et la mobilité des produits de base

FINANCE تمويل
قرض - رأسمال - ضمان
Crédit - Capital - Garantie

Food on Demand

Plus de 4.000 repas livrés aux professionnels de santé

L'innovation a été en partie à l'origine du maintien d'une partie de l'activité de FOD dans les villes de Casablanca et Marrakech.

◆ Le premier restaurant connecté au Maroc s'inscrit dans une démarche d'entreprise citoyenne dans cette période de crise liée à la propagation du Covid-19 au Maroc.

Par M. **Diao**

La pandémie du coronavirus qui a débouché sur une crise sanitaire, s'avère également être une véritable catastrophe économique avec des conséquences désastreuses sur le tissu entrepreneurial, composé à près de 95% de TPME. La plupart des secteurs d'activité sont à l'arrêt. Pour d'autres branches, l'activité tourne au ralenti.

Interrogé sur l'impact de l'état d'urgence sanitaire, marqué par le confinement obligatoire, sur le secteur de la Food Tech, Hamza Aboulfeth, patron de Food on Demand (FOD), premier restaurant connecté au Maroc, confirme une situation quasi générale. «*A l'instar de tous les autres restaurants, FOD a été contraint d'arrêter ses services de restauration et de livraison au profit des clients traditionnels*», confie le jeune homme d'affaires qui est également à la tête de la société technologique Genious Communications, qui depuis des années a fait de l'innovation son cheval de bataille.

D'ailleurs, l'innovation a été en partie à l'origine du maintien d'une partie de l'activité de FOD dans les villes de Casablanca et Marrakech. «*Le lancement d'une opération d'appel à contributions a permis à un certain nombre de personnes de contribuer avec de l'argent ou des dons en nature pour la préparation et la livraison de repas destinés aux professionnels de santé (CHU et CHR) dans les villes de Casablanca et Marrakech*», fait savoir le fondateur de FOD.

Cette initiative qui a réussi grâce à l'élan de solidarité nationale pour faire face à la progression de la pandémie au Maroc, a généré près de 240.000 DH.

Pour l'heure, l'entreprise pionnière de la Food Tech au Maroc a, à son actif, plus de 4.000 repas livrés. FOD a la capacité de faire parvenir aux professionnels de santé une moyenne de 230 plats par jour, et ce jusqu'au 18 avril 2020, en se basant sur les contributions reçues jusque-là grâce à la page www.fod.ma/covid19.

Le patron de FOD qui s'inscrit dans une démarche d'entreprise citoyenne dans cette période difficile pour les Marocains, reste convaincu que l'élan de solidarité se poursuivra et permettra à l'initiative de récolter davantage de fonds pour la poursuite de la livraison de repas aux professionnels de santé. ◆

Paroles de pro

Hamza Aboulfeth, *fondateur de Food on Demand*

«Afin de soutenir l'initiative au profit des professionnels de santé, les Marocains peuvent contribuer de façon sécurisée à travers la page www.fod.ma/covid19 par cartes de crédit, Paypal et les autres moyens de paiement. La première personne qui a participé à l'opération, a versé 500 dollars avec la solution de paiement Paypal, généralement pas acceptée par les autres restaurants au Maroc. Aujourd'hui, le nombre de personnes qui ont contribué est de 250. Les montants varient entre 40 DH (prix d'un repas) et 30.000 DH. Dans la période difficile que traverse notre pays, il est clair que l'innovation dans les différents secteurs d'activité est un gage de résilience face à la pandémie qui nécessite une mobilisation générale». ■

L'essentiel

Fonds de capital-investissement

L'IFC investit 20 millions de dollars dans la région MENA

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, a annoncé récemment un engagement de 20 millions de dollars dans un nouveau fonds de capital-investissement indépendant opérant dans la région MENA. L'objectif de cette opération est d'aider les entreprises à faible et moyenne capitalisation à accéder aux financements institutionnels et de stimuler la croissance. Le fonds SPE AIF I est géré par SPE Capital Partners. Il concentrera principalement son action sur l'Égypte, le Maroc et la Tunisie, où l'accès à des capitaux est particulièrement limité en raison des défis macroéconomiques et politiques. En Afrique du Nord, le taux de pénétration du capital-investissement n'est que de 0,02 % contre 0,11 % dans les économies émergentes. Notons enfin que l'investissement s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'IFC qui vise entre autres, à s'associer à des gestionnaires de fonds sélectionnés dans des régions clés pour répondre aux besoins des entreprises à fort potentiel de croissance. ◆

Youssef Amrani, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Afrique du Sud.

Solidarité et empathie pour vaincre le coronavirus

Le Wake up call de l'Afrique à la communauté internationale

A la crainte de repli et d'enfermement qui se diffuse à travers nos sociétés en ces temps particuliers, la réponse qui nous ait donné à voir par nombre de nos leaders est celle de l'ouverture. L'ouverture sur l'Autre, sur cette humanité qui ne nous a jamais fait défaut, mais que nous avons en toute vraisemblance noyée dans la course effrénée d'une mondialisation aujourd'hui révolue.

Fer de lance d'un combat qui ne sera gagné que communément, la solidarité s'érige en maître mot de toute ambition humaine et humaniste d'une civilisation qui retourne à sa source, comme un passage obligatoire, après s'être fondue en confusion. En réorientant les débats, en refocalisant les priorités mais surtout en bougeant les lignes d'une réalité qui nous semblait hier encore comme fictive, la crise sanitaire que nous traversons est porteuse d'un symptôme guérisseur, celui de la prise de conscience simultanée et collective de notre vulnérabilité et de l'exigence d'une unité réelle et substantielle avec notre prochain.

Berceau de l'humanité et terre de valeur, l'Afrique, mieux encore que d'autres continents peut-être, semble opérer une mobilisation de cœur pour pourvoir à des besoins qui ne sauraient être restreints à des chiffres, à des capacités financières ou à des intérêts égoïstes. L'humain dans toute sa complexité est au centre des préoccupations d'un agenda continental empreint de responsabilité, animé d'une vision et porté par un leadership affirmé.

Les frontières du possible comme les impératifs d'unité ont bougé. L'initiative plus que louable du Président en exercice de l'Union Africaine (UA), Cyril Ramaphosa, appelant l'UA à agir de concert, à l'unisson et en toute solidarité face à la menace qui pèse sur l'ensemble de nos pays, est révélatrice d'une prise de conscience africaine. Une prise de conscience qui, plus que jamais, repose sur des fondamentaux d'altruisme, de respect et d'empathie. Le Président Ramaphosa l'a exprimée très clairement, le temps est aujourd'hui à la coordination pour mettre en musique les synergies et mobiliser nos forces et nos capacités. L'avenir se construit ensemble, loin de toute division et notre continent semble aujourd'hui en saisir pleinement la mesure.

> **L'avenir se construit ensemble, loin de toute division et notre continent semble aujourd'hui en saisir pleinement la mesure.**

A l'urgence de la situation, nos leaders ont fait des choix courageux, en dépit des coûts économiques parfois ravageurs pour des pays en voie de développement. L'erreur aurait été celle de mettre sur un même pied d'égalité l'ambition économique et l'exigence sanitaire. Si ni l'une, ni l'autre de ces composantes ne doit être négligée, aujourd'hui la priorité doit être celle d'accompagner au plus près et dans les meilleures conditions nos sociétés pour mettre à genoux ce virus aux capacités mortelles, comme il l'a tristement prouvé dans les quarte coins du monde.

Le Maroc, grâce à la vision, au leadership et à l'engagement de Sa Majesté le Roi n'a, en ce sens ménagé aucun effort pour protéger sa population et par continuité notre humanité d'un virus qui sévit aujourd'hui indifféremment des particularités et des spécificités propres à chacun de nos pays. Le virus n'épargne aucune catégorie sociale, aucune nationalité, aucune religion spécifique, il s'attaque à l'Homme dans toute sa vulnérabilité, nous rappelant chaque jour davantage à la simplicité de notre condition et à l'unicité de notre existence.

La solidarité généralisée qui s'observe aujourd'hui dans la société marocaine est un exemple éloquent de cet humanisme profond et sans faux semblants qui anime les cœurs et les esprits de nos compatriotes. Debout face à l'adversité du virus, le pays dans toute sa diversité se tient comme un seul Homme avec fierté et patriotisme. L'élégance d'un peuple et la force d'une nation ne peuvent qu'avoir raison de cette intempérie que nous traversons.

Plus que jamais, l'Afrique doit prendre en charge sa destinée à la faveur d'un engagement renouvelé qui met le développement humain au centre des priorités. Le continent n'a pas vocation à être passif dans un monde où le système multilatéral a montré ses limites et la mondialisation ses imperfections.

Aujourd'hui, si l'aide financière et technique venant d'autres horizons est évidement la bienvenue, elle ne constituera pas, à elle seule, le salut d'un continent aux défis multiples. En toute lucidité et responsabilité, nous devons effectuer un travail en interne, en profondeur et par nos propres

moyens pour revoir des réalités qui sont aujourd'hui dépassées.

Les défis que nous traversons actuellement ne sauraient être interprétés à tort comme un enjeu exclusivement sanitaire. Ses implications sur les vulnérabilités sécuritaires multiples pourraient s'avérer désastreuses en l'absence d'une action réfléchie, responsable et concertée de l'ensemble des pays du continent. A l'image de ce qui est aujourd'hui mis en place pour la lutte contre le VIH et Ebola, la menace du Coronavirus doit être appréhendée avec une justesse dans l'analyse et une globalité dans la vision. Une erreur dans l'appréciation ou un laxisme dans l'action ferait courir à notre continent le risque de saper des années d'efforts valeureux dédiées à l'unique ambition de voir la paix et la sécurité régner en Afrique.

Si le temps est aujourd'hui à l'action, le moment de la réflexion viendra inéluctablement. Il s'agira alors pour le continent d'entrevoir de façon apaisée, lucide et en bonne intelligence, un bilan introspectif des lacunes, faiblesses et manquements dont on se rendra inévitablement coupable au vu des précipitations qu'exige l'urgence de la situation actuelle. Il s'agira d'inscrire à l'avenir notre action dans l'anticipation à travers la promotion d'un nouveau modèle de développement en rupture avec les référentiels d'antan, un modèle qui soit en phase avec les réalités et les ambitions d'un continent aux potentialités et ressources innombrables.

C'est cette ambition qui est à l'essence même de la vision portée au plus haut niveau par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique qui avance à pas déterminés sur la voie dans son émergence. Globale dans son approche, inclusive dans sa démarche et solidaire dans son action, cette vision est déclinée par des engagements fermes et immuables du Maroc envers son continent d'appartenance, sa famille institutionnelle et ses frères et sœurs africains.

Au diapason de cette démarche, le Maroc et l'Afrique du Sud se sont engagés à travailler ensemble pour développer des synergies bilatérales et continentales à même d'appuyer et de porter le projet d'une Afrique stable, prospère et étanche à toute conflictualité. La noblesse de cette ambition structurante fait aujourd'hui écho à l'exigence d'une situation délicate. Dans l'adversité face à ce virus, l'unité de cœur et d'action prévaut dans la pyramide des considérations.

Plus qu'hier, la résonance des politiques de solidarité s'impose avec acuité. A enjeux communs réponse commune. L'Afrique ne sera pas reléguée aux derniers wagons des priorités, parce qu'elle est justement dans toute sa vivacité, sa jeunesse et ses ambitions engagée aux avant-gardes d'un combat planétaire ne faisant aucune concession à l'ennemi et ne s'autorisant aucun laxisme ni égoïsme dans ses démarches.

Le continent est aujourd'hui un exemple d'ambition et un modèle d'engagement. Persévérons sur ce chemin et nous vaincrons non seulement l'épidémie mais également le reste des maux qui n'ont définitivement plus leur place dans une Afrique audacieuse et résolument tournée vers un avenir de paix et de sécurité.

Si Gabriel Garcia Marquez a écrit sur l'amour aux temps de choléra, l'Afrique aujourd'hui en temps de corona donne ses lettres de noblesse à l'empathie et à la solidarité. Loin de tout clivage ou démarche isolationniste, le continent devra remplir pleinement son siège dans le concert des nations en imposant légitimement son ton et son temps. ◆

Arts plastiques

Monia Abdelali, le banal mis à nu

◆ D'abord par la peinture puis la sculpture, comme des cris du cœur, Monia Abdelali dénonce les injustices de la société marocaine et met intrinsèquement l'accent sur la condition féminine.

Par R. K. **H.**

Paroles de femmes : pleines d'agrément, riches d'enseignement. L'œuvre de Monia Abdelali capte d'emblée le regard de quiconque la fixe. Littéralement saisi, comme capturé par la puissance esthétique qui s'en dégage par-delà l'immensité de sa mélancolie. Certes, celle-ci n'est pas le seul motif explicatif de cette sidération. Autre chose se joue dans cette étrange attraction : la composition elle-même, quasi psychédélique, l'articulation des formes obsessionnelles, le mystère qui s'y déploie, le jeu des couleurs.

«Me trouvant en Floride vers les années 90, et comme ce n'est pas très loin de l'Amérique du Sud, j'ai découvert une sorte de brassage: l'art afro blanc. Un mélange très spécial qui m'a poussée, étant très intéressée par l'art africain, à entreprendre des études dans ce sens. La seule chose qui me dérangeait, c'était le côté spirituel de la chose. En Jamaïque, comme d'ailleurs en Afrique, il y a des gens pour qui la statue a une fonction spirituelle dont on recueille la baraka (bénédiction). J'aimais bien ce qui se passait en tant que volume, ni quelque chose de brute, ni en même temps de très profond...c'est ce qui donna à mon art un départ ! The Independant Group, le père de la pop, m'a énormément influencée. Il a beaucoup marqué mon travail et mon écriture lorsque je venais de débarquer dans cette espèce de folie qu'est le pop art, allié de belles couleurs et d'admirables formes. The Independant Group est un mouvement anglais qui s'est formé juste après la guerre mondiale afin de casser le classicisme et l'art abstrait qu'il considérait être un art snob qui demande un bagage culturel pour les comprendre et fait pour une élite intellectuelle... Or, depuis quatre, cinq ans c'est d'ores et déjà une histoire complètement révolue ! Devant l'embarras du choix des produits et objets dont le contenant est devenu plus cher que le contenu, il est évident que le pop art, pour moi, est mort. Car les objets étaient sa muse. C'est là où j'ai compris l'histoire du banal !».

L'univers de Monia est fait de logique et d'absurde, d'illusion et de réel, de violence et d'humour, d'éternité et d'éphémère. Entre le nouveau et l'ancien; moderne et classique; post et pré; entre la couleur et la menace, la lumière et les ténèbres, quelque chose de trouble se joue dans la vision d'une œuvre autant insaisissable que spontanément captivante.

Copie-t-elle la vie ? Dresse-t-elle un bilan des valeurs humaines ? Monia trouve son inspiration dans les grands conflits, la femme, les aspirations de gens, la bêtise journalière et les inégalités.

«La plus belle aventure de l'homme c'est l'homme ! Un être qui m'intéresse énormément. Certes, lorsqu'on s'y intéresse, on s'intéresse également à ses bonheurs, à ses malheurs - aux injustices. Une chose très courante dans – presque - tous les pays. Ainsi, c'est ce qui explique mon intérêt pour les droits de l'homme !».

Monia s'anime tout d'abord de son quotidien, puis réalise des croquis. Elle y rajoute ensuite une vive (quelque fois brute) couleur en utilisant de l'acrylique et rarement -vraiment rarement - de la peinture à l'huile, mais également des collages. L'artiste utilise une palette de couleurs flashy et toujours du carton recyclé. En outre, la technique mixte lui permet de véhiculer, avec ironie et sarcasme, des messages de paix et de s'engager dans les luttes sociopolitiques de son temps.

«Mes personnages sont tous de mon imagination. Ils ne sont jamais ce qui se révèle à l'œil nu ! C'est-à-dire ce qu'on voit au premier abord, au premier degré».

Monia Abdelali donne libre cours à ses coups de gueule, en particulier en rapport avec la condition de la femme arabe d'aujourd'hui.

Burlesque et lucide, déroutant et critique, provocateur et dénonciateur, le travail de Monia Abdelali est d'une excellente facture. Comme en témoigne le barbu qui tient une femme ainsi qu'un champignon hallucinogène, *«car ils sont très très souvent sous extasy»*, se moque Monia. Et de relever *«Il piétine sur tout ce qu'il ne comprend point»*. Qui est cette femme ? Que veut-il d'elle ? Pourquoi la tenir ?... Le privilège que le port de la barbe peut faire espérer n'a pas empêché le bouc qui en était pourvu, de se faire tout bonnement dévorer par les loups !

«Cette sculpture est une réponse à l'affaire des jupes courtes. Vous vous rappelez de la polémique en 2015 ? La fille que tient le barbu représente à la fois les deux jeunes ayant comparu devant le tribunal pour atteinte aux bonnes mœurs, lors d'une course habituelle dans un souk à Inezgane, faute à leurs robes jugées indécentes, attentatoires à la pudeur, puisque trop courtes. Horrible ! Elles ont été lynchées, traquées. Craignant pour leur sécurité, elles se réfugièrent dans une boutique en attendant l'arrivée de la police. Ceci dit, une fois sur place les autorités donnèrent raison à la foule et les embarquèrent au poste de police…».

Connu pour son poignant pop art, allant des couleurs criardes de ses toiles, en passant par les sculptures lumineuses, Monia sait faire remarquer ses œuvres provocatrices qui

donnent corps aux revendications féministes.

«J'ai l'impression d'être une espèce d'équilibriste (rires). Mon âme et mon esprit sont en communion. Quand la société me déstabilise, quand franchement plus aucune logique peut me paraitre acceptable, avec un minimum d'enthousiasme, je m'enferme dans mon atelier et commence à créer. Je me coupe du monde pour le recréer tel que je le perçois et tel que je souhaite qu'il soit...».

Essentiellement préoccupée par la condition de la femme dans le monde d'aujourd'hui, Monia s'insurge également contre la pauvreté, l'injustice… et contre tous les tabous de la société. L'artiste plasticienne mêle sexe, religion et pouvoir.

«Je retranscris un monde, bien qu'existant déjà avec plein de messages, dans lequel on est encerclé par les lobbyistes».

L'œuvre de Monia Abdelali dépasse les cadres chronologiques, techniques et thématiques de cette tendance liée à l'avènement de la société de consommation. ◆

Musiques

Un cas, cette playlist !

◆ Ici, un aimable panel de fleurons, partis pris intimes, nuancier assez élargi -plus ou moins - pour tous les goûts et couleurs.

Si vous aimez la soul, la pop ou le blues si affiné, et même si vous ne les aimez pas, hâtez-vous de découvrir les voix profondément déchirées, les instrumentistes adeptes de blue note, surdoués de la guitare, de l'orgue, du saxophone geignard… Honneur au dernier comme au premier élu, dommage pour les oubliés (es). On fera mieux la semaine prochaine. ◆

Freedonia

Dignity and Freedom

Un chant de gorge échappé des temps immémoriaux, perché ou profond, dompté ou presque sauvage, que la chanteuse aiguise et transcende par ses penchants free jazz et son goût immodéré pour l'improvisation contemporaine. L'ensemble est, tantôt polyphonique, tantôt polyrythmique, car polyinstrumentaliste; stylé et ludique, de 9 musiciens passionnés de musique afro-américaine. ◆

Marvin Gaye

Inner City Blues (Make me Wanna Holler)

Qui ne le connait pas ! Marvin Gaye : l'apôtre de la soul. Le titre est d'une beauté sans frontières, d'une qualité d'émotion arachnéenne… Les notes sont claires, fortes, et d'une belle densité créative et contrastée. ◆

The Teskey Brothers / I get up

Combinaison sur-mesure de soul, rock et blues. Le groupe australien, en offrant ce single au roulement attendrissant, ne manque pas de sel. Surfons donc sur leur brume stellaire ! ◆

Jack Stauber / Buttercup

So vintage. Sa musique est unique, «unspecified». Un titre duquel on se jette dans les bras avec beaucoup de fantaisie. Là, c'est une musique qui convainc, sereine, d'une beauté limpide, presque trop jolie par moments, et dans laquelle Jack instille une dose toujours discrète et bienvenue du distinctif Lo-fi. On se surprend à rêver avec un vocal sale primitivement enregistré et volontairement opposé aux sonorités jugées aseptisées. Le titre enfile l'air d'une berceuse, certes, mais qui fera dormir les grands. ◆

Parcels

Lightenup

Tantôt entraînant, tantôt céleste. Le groupe est ce qui se fait de mieux en matière de pop nonchalante, alliée du rock des Rolling Stones, saupoudrée de musique alternative ou même accommodée à la sauce French Touch des Daft Punk. ◆

Suivez «Un jour, une œuvre» sur fnh.ma

Livres, musiques, peintures, sculptures…toute forme de création artistique.

«Une journée à la fois…», de Najib Bensbia

Najib décrit un personnage qui semble inassouvi de ce qu'il a appréhendé dans sa vie, malgré les acquis et les moments de choix décisifs qu'il a dû prendre. Aussi bien qu'il confronte le présent, Najib jette bien un œil derrière lui, en observateur averti.

«La Complainte du chêne», d'Ahmed Bouchikhi

Une histoire d'amour entre un professeur, Khalid, et une élève mineure, Asmae. Cette histoire constitue la toile de fond du roman. Mais à l'intérieur de ce macro récit, il y a deux autres histoires qui évoluent en parallèle : le rêve de Khalid de devenir enseignant et son rêve de devenir écrivain.

«Etat d'urgence», de Mohamed Hmoudane

Pour dérouler sa vision du monde, rendre compte de circonstances ou faire partager son émotion, Hmoudane arbore sa face so trash, et procède dans une langue qui lui est particulière, se démarquant nettement de celle de tous les jours. «Etat d'urgence» est une œuvre subversive au fil duquel, se glissant dans la peau d'un survivant à un attentat, il règle ses comptes avec la grisaille du terrorisme.

«Voie lactée» de Nabil El Makhloufi

Figuratif sain où s'entremêle réalisme et symbolisme : mélange de douceur et d'assurance. A travers une peinture figurative pratiquée dans une veine symboliste, l'artiste nous renvoie à un spectacle identifiable du réel et d'un monde imaginaire.

Hanan Bouanani, peintre aux toiles «heureuses»

Hanan s'échappe du quotidien où la normalisation prédomine, et brille sur des toiles lumineuses.
Hanan Bouanani, c'est plutôt la femme. La femme comme motif. Dans sa peinture, Hanan se préoccupe le plus souvent de ses semblables. Aucun paysage, aucune nature, nulle trace de bestiaire dans son monde. Seule la femme la hante et la poursuit.

Tarek Ananou, face aux damnés (es) de la vie

Tarek Ananou focalise son objectif sur une certaine détresse, sous toutes les formes qu'elle peut prendre. Il plonge dans les petits enfers divers, lot des damnés de la vie. Tarek jette à la face de la société ses défaillances, à coup de photos-missiles mettant en scène les enfants des rues et les immigrés clandestins. Tant bien que mal immortalisés avec amour.

Celine Croze capte l'insolite

La photographie de Celine est floue et mal définie. Plus largement, à travers des clichés déjantés tantôt gores, tantôt nettement moins effrayants, la «talent-tueuse» Celine capte les bonheurs simples de la vie mais pointe aussi du doigt les difficultés et les injustices. ◆

Lydec ليدك

Forum régional africain du développement durable

Le coronavirus s'invite à la sixième session

◆ Les membres du bureau de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable dans lequel siège le Maroc sont particulièrement préoccupés par les conséquences de la pandémie sur le continent. Les détails.

Par M. **Diao**

Selon la Commission économique pour l'Afrique, il est probable que le continent soit touché de manière disproportionnée par la pandémie.

Le bureau de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable dont fait partie le Maroc s'est réuni et a adopté un plan d'action établissant les priorités clés pour la mise en œuvre des principaux messages du Forum. Pour rappel, le cinquième Forum régional africain pour le développement durable s'est déroulé à Marrakech, en avril 2019 sous le thème : «*Autonomiser les populations et garantir l'inclusion et l'égalité*».

La rencontre dans le cadre de la sixième session s'est tenue dans un contexte particulier, marqué par la progression de la pandémie du coronavirus sur le continent. D'ailleurs, les membres du bureau ont affirmé reconnaître des défis graves et sans précédent en raison de la progression du coronavirus, avec des conséquences désastreuses (perte croissante de vies humaines et impacts économiques et sociaux négatifs).

Des conséquences disparates sur le continent

«*Il est probable que l'Afrique soit touchée de manière disproportionnée par la pandémie compte tenu des vulnérabilités sous-jacentes de la région*», précise-t-on du côté de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), engagée auprès du Forum régional africain du développement durable.

Rappelons que l'entité onusienne prévoit que la croissance économique sur le continent passera de 3,2% à 1,8% en 2020 à cause notamment de la propagation de la pandémie en Afrique. «*En mars 2020, une baisse de 1,4 point de pourcentage est attendue, due aux effets du COVID-19*», précise la CEA.

Ce choc économique légitime quelque part l'initiative des ministres des Finances africains. Ils appellent à la mise sur pied d'un premier plan de soutien de 100 milliards de dollars américains en 2020 afin de protéger les pays africains des effets de la pandémie.

Appel au renforcement des partenariats

Le bureau de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable souscrit pleinement à la thèse selon laquelle la crise du Covid-19 est un motif de renforcer les partenariats mondiaux et régionaux, d'autant plus que les Objectifs de développement durable doivent être atteints pleinement au niveau des pays africains.

Par ailleurs, précisons que les membres du bureau, à savoir le Zimbabwe assurant la présidence, le Maroc, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Libéria sont résolument engagés pour étendre la portée des actions concrètes dans le suivi et la mise en œuvre des résultats de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable (ARFSD).

Le plan d'action qui sera mis en œuvre avec le soutien de la CEA, identifie les défis et la nécessité de disposer de données et de statistiques de qualité et opportunes pour une planification, une mise en œuvre, un suivi et des rapports fondés sur des données factuelles de l'Agenda 2030 et celui de 2063 de l'Union africaine.

Par ailleurs, il est de bon augure de savoir que le Bureau devrait finaliser d'ici août 2020 le cadre stratégique du Fonds de solidarité pour le développement statistique en Afrique, et ce en adéquation avec la déclaration de Marrakech, lors de la cinquième session du Forum régional comme précisé plus haut.

Le même organe s'engage également à contribuer au renforcement des capacités des États membres et à catalyser des actions concrètes à plusieurs niveaux pour la mise en œuvre des résultats du forum régional.

Les membres du Bureau conviennent aussi d'élargir les initiatives visant à renforcer la capacité des autorités infranationales dans certains pays pour que celles-ci soient en mesure de mener un examen local volontaire. L'objectif étant de renforcer l'action locale afin d'accélérer la mise en œuvre des deux agendas de développement précités. ◆

> **Le Bureau devrait finaliser d'ici le mois d'août le cadre stratégique du Fonds de solidarité pour le développement statistique en Afrique.**

Solutions d'assistance respiratoire

L'IRESEN s'associe à un consortium international

◆ L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles est impliqué dans le développement d'une solution d'assistance respiratoire sous forme de ventilateur mécanique intelligent.

Baptisé iVENT-V1, le respirateur mécanique non-invasif a la particularité d'avoir une régulation de débit d'air.

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) a décidé de s'engager pour une cause nationale érigée en priorité au plus haut sommet de l'Etat. Il s'agit de la lutte contre la pandémie du coronavirus qui a des conséquences néfastes à la fois sur les plans sanitaire, économique et social. L'institut public dirigé par Badr Ikken s'est résolument associé à des chercheurs marocains et leurs homologues issus du Portugal et du Brésil dans la perspective de développer une solution d'assistance respiratoire sous forme de ventilateur mécanique intelligent.

Concrètement, l'équipe multidisciplinaire s'est formée en consortium international (Maroc, Portugal et Brésil) impliquant des centres de recherche et des start-up. L'objectif de cette initiative allant dans le sens du renforcement de la coopération entre les trois pays partenaires étant de développer un respirateur mécanique intelligent dont le premier prototype a été produit et amélioré grâce à l'implication des professionnels de la santé.

«*Baptisé iVENT-V1, ce respirateur mécanique non-invasif a la particularité d'avoir une régulation de débit d'air et peut s'adapter au cycle respiratoire de chaque patient et contrôler le temps d'inspiration et d'expiration. Ce système a été conçu de manière à permettre une production locale, abordable et rapide à mettre en place*», précise-t-on du côté de l'IRESEN.

L'esprit de ce partenariat est de développer une solution Open Source dont les plans et les documents d'ingénierie et de production seront accessibles.

Dans le même ordre d'idées, soulignons que le produit de conception internationale et de fabrication et production locale (Maroc) promet de répondre à un besoin accru en solutions d'assistance respiratoire dans ce contexte pandémique mondial.

L'IRESEN fait également savoir que l'esprit de ce partenariat est de développer une solution Open Source dont les plans et les documents d'ingénierie et de production seront accessibles. L'objectif est de faire profiter un maximum de patients à l'échelle mondiale de ce respirateur.

Au final, précisons qu'une première pré-série sera produite au cours des prochains jours et sera testée par des professionnels de la santé au Maroc, au Portugal et au Brésil afin de préparer la certification aux normes internationales. ◆

EN BREF

Services à l'environnement

Comment le coronavirus a impacté l'activité du Groupe Derichebourg

La progression du coronavirus à l'échelle mondiale n'a pas été sans conséquence sur l'activité du groupe Derichebourg qui opère également au Maroc. En effet, concernant le métier recyclage, la situation est variable suivant les pays. Par exemple, en France, l'activité a fortement baissé, progressivement, à compter du 17 mars 2020 sous l'effet combiné de la fermeture de plusieurs usines consommatrices de ferrailles, et d'une raréfaction de l'offre de déchets métalliques (filière automobile à l'arrêt, moindre consommation générale, interdiction pour les particuliers de se déplacer), pour se stabiliser à un niveau de l'ordre de 15-20% du volume habituel. En Espagne, l'activité de Derichebourg a fléchi plus progressivement qu'en France, la baisse s'est accentuée lorsque le gouvernement a dressé la liste des activités essentielles. Le niveau d'activité actuel est de l'ordre de 25% du niveau de travail habituel. Enfin, en Allemagne, la baisse d'activité est limitée, avec un niveau correspondant à environ 60% de celui habituel. Le groupe a fait également savoir que le volume global n'est pas affecté dans le métier services aux collectivités car il s'agit d'une activité essentielle à la population. ◆

Electricité issue du biogaz

18 GW de capacité de production installée dans le monde

Selon les derniers chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il existe jusque-là environ 18 GW de capacité de production électrique installée fonctionnant au biogaz dans le monde, dont la plupart se trouvent en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni. La capacité électrique installée fonctionnant au biogaz dans le monde a augmenté en moyenne de 4% par an entre 2010 et 2018. L'AIE précise également que le coût nivelé de la production d'électricité à partir du biogaz varie en fonction des matières premières utilisées et de la sophistication de la centrale. Celui-ci varie de 50 dollars par mégawattheure (MWh) à 190 dollars/ MWh.. ◆

Lutte contre le Covid-19

Quel sort pour les migrants ?

◆ De nombreux réfugiés, déplacés, apatrides et migrants sont exposés au Covid-19, un virus qui ne fait aucune distinction entre les individus et leurs origines.

◆ Il est essentiel que chaque migrant et réfugié puisse bénéficier d'un accès égal et garanti aux services de santé.

Par C. **Abounnaim**

Les migrants et les réfugiés sont particulièrement susceptibles d'être victimes d'exclusion, de stigmatisation et de discrimination.

Nous sommes tous vulnérables face au virus du Covid-19 ! Cela doit inciter à non seulement protéger les droits des réfugiés et des migrants, mais aussi leur santé, en vue d'endiguer la propagation de cette pandémie.

Bien que de nombreux pays accueillent et protègent des populations de réfugiés et de migrants, ils ne sont pas toujours bien équipés pour répondre à cette crise sanitaire. Pour garantir à cette catégorie d'individus un accès approprié aux services de santé nationaux, certains États peuvent avoir besoin d'un soutien financier additionnel.

C'est sur ce point que les institutions financières mondiales peuvent jouer un rôle de premier plan en mettant des fonds à leur disposition.

Au moment où les pays ferment leurs frontières et limitent les mouvements transfrontaliers, il est important de rappeler qu'il existe des moyens de gérer ces restrictions de manière à respecter les normes internationales en matière de droits de l'homme et de protection des réfugiés, y compris le principe de non-refoulement, à travers la mise en quarantaine et des contrôles sanitaires par exemple.

Il est essentiel que chaque migrant et réfugié, puisse bénéficier d'un accès égal et garanti aux services de santé, et soit effectivement inclus dans la lutte nationale contre la pandémie de Covid-19, par la prévention, le dépistage et le traitement.

Cela est d'autant plus nécessaire que la plupart des réfugiés et de nombreux migrants à travers le monde se trouvent dans des pays en développement où les systèmes de santé sont souvent insuffisants et surchargés.

A l'échelle mondiale, la Directrice générale de l'Unicef, Henrietta Holsman Fore, a tiré la sonnette d'alarme : «*La pandémie de Covid-19 pourrait dévaster les populations de réfugiés, de migrants et de personnes déplacées à l'intérieur du pays sans une action internationale urgente*».

Cette crise exige de ce fait une approche internationale cohérente et efficace qui n'exclut personne. Durant ce moment crucial, il est plus que jamais nécessaire de remiser au placard les traditionnelles politiques administratives et de gestion migratoire pour se focaliser autour d'un objectif : la lutte contre ce virus mortel. Par ailleurs, de nombreux réfugiés, déplacés internes, apatrides et migrants possèdent des compétences qui peuvent les qualifier pour faire partie des moyens menant au remède.

Maroc : le Gadem monte au créneau

Au Maroc, le groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) a alerté sur la situation de certaines franges de la population présentes sur le territoire marocain, notamment celles dans une situation économique, sociale ou administrative particulièrement vulnérable.

A cet effet, l'association a interpellé le gouvernement afin que l'isolement sanitaire, mesure prise en vue de protéger la population contre les risques de propagation du coronavirus, «*soit accompagné de toute mesure permettant de soutenir la mise à l'abri, la protection, l'accès aux moyens de subsistance et aux soins pour les personnes les plus fragilisées*».

Au-delà du droit à la santé pour tous «*sans discrimination*», l'association estime que le gouvernement doit intervenir pour préserver «la santé publique».

En effet, c'est parmi les migrants, notamment ceux sans domicile, ou vivant dans des conditions difficiles d'exiguïté et d'insalubrité, qu'il est difficile de contrôler la situation sanitaire.

Partant, la propagation du virus ne peut être valablement endiguée sans une approche inclusive pour protéger les droits de chaque individu à la vie et à la santé.

Les migrants et les réfugiés sont particulièrement susceptibles d'être victimes d'exclusion, de stigmatisation et de discrimination, notamment lorsqu'ils sont sans papiers. Pour éviter une catastrophe, les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour protéger les droits et la santé de chacun.

A cette fin, les migrants précaires et autres SDF, doivent être considérés comme des victimes potentielles et faire partie intégrante de toute riposte efficace de santé publique.

La solidarité et l'égalité sont indispensables pour parvenir à éradiquer cette pandémie. ◆